
États financiers de
Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-24

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 1^{er} octobre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Produits			
Subventions			
Fédérales		236 854	217 449
Provinciales		494 274	464 754
États-Unis		7 236	4 797
Autres sources		50 958	58 191
Contrats		15 587	14 128
Droits de scolarité et frais		365 343	349 649
Vente de biens et services		135 024	154 587
Dons et legs		72 105	76 931
Gain sur taux de change		1 350	2 168
Produits de placement et intérêts créditeurs	15	61 927	75 905
		1 440 658	1 418 559
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		374 720	360 872
Personnel administratif et de soutien		289 667	284 922
Avantages sociaux		128 166	120 916
Aide aux étudiants		134 848	127 949
Étudiants		42 504	39 999
		969 905	934 658
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		45 996	47 572
Contributions aux institutions partenaires		45 091	47 622
Services contractuels		23 025	23 781
Frais professionnels		25 134	23 294
Frais de déplacement		27 127	29 987
Coût des marchandises vendues		15 569	19 672
Frais d'occupation		37 004	32 425
Énergie		17 882	21 968
Autres charges non salariales		38 013	44 043
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		14 052	11 753
Amortissement des immobilisations		149 756	141 114
Frais d'intérêts		40 766	37 675
Frais bancaires		1 506	1 556
		480 921	482 462
		1 450 826	1 417 120
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant l'élément suivant		(10 168)	1 439
Gain à la vente d'un terrain et d'un bâtiment		5 052	—
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(5 116)	1 439

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficit) au 30 avril 2018	(352 959)	88 395	—	242 922	1 566 201	1 544 559
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	63 900	12 810	18 560	(93 831)	—	1 439
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	4 846	—	—	—	—	4 846
Réévaluation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	6 507	—	—	—	—	6 507
Dotations et contributions en nature	—	—	—	1 479	42 914	44 393
Composantes des produits de placement présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net	—	—	—	—	368	368
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(627)	3 798	—	(2 625)	(546)	—
Investissement en immobilisations	(56 711)	—	(22 509)	79 220	—	—
Autres transferts	2 823	(9 190)	3 949	457	1 961	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2019	(332 221)	95 813	—	227 622	1 610 898	1 602 112
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	66 876	5 775	17 934	(95 701)	—	(5 116)
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	(17 060)	—	—	—	—	(17 060)
Dotations et contributions en nature	—	—	—	681	33 251	33 932
Composantes de perte de placement présentées à titre de diminution directe de l'actif net	—	—	—	—	(122 502)	(122 502)
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(9 221)	11 539	—	(2 330)	12	—
Investissement en immobilisations	(68 607)	—	(16 950)	85 557	—	—
Autres transferts	5 407	(6 555)	(984)	(15)	2 147	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2020	(354 826)	106 572	—	215 814	1 523 806	1 491 366

* Au 30 avril 2020, la valeur cumulée des réévaluations de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi est de 46 557 \$ (46 557 \$ au 30 avril 2019) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 42 534 \$ (59 594 \$ au 30 avril 2019).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		20 505	1 634
Placements à court terme	17	58 659	23 609
Débiteurs	3 et 4	425 878	515 544
Frais payés d'avance		9 229	9 282
Stocks		2 201	1 466
		516 472	551 535
Titres négociables	17	1 723 451	1 778 224
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		32 306	53 201
Subventions d'investissement à recevoir	4	899 478	710 157
Prêts à recevoir	5	4 888	3 819
Immobilisations	6	1 724 090	1 643 445
		4 900 685	4 740 381
Passif			
À court terme			
Dettes bancaires	7	120 889	95 020
Créditeurs et charges à payer	8	223 981	236 624
Produits reportés		35 709	38 238
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	65 989	209 353
		446 568	579 235
Apports reportés	9	689 336	613 754
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	1 029 915	974 569
Dettes à long terme	11	1 110 436	847 509
Passif au titre des prestations définies	12	46 607	37 786
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	86 457	85 416
		3 409 319	3 138 269
Engagements et éventualités	19 et 20		
Actif net (déficit)			
Investi en immobilisations		215 814	227 622
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	13	1 523 806	1 610 898
Affectations d'origine interne	14	106 572	95 813
Non affecté		(354 826)	(332 221)
		1 491 366	1 602 112
		4 900 685	4 740 381

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 _____, gouverneur

 _____, secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(5 116)	1 439
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		149 756	141 114
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		230	187
Amortissement des apports reportés	9	(432 588)	(418 082)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10	(79 711)	(71 280)
Variation de la juste valeur des placements	15	30 318	15 731
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	15	(10 732)	(6 277)
Variation du passif au titre de prestations définies		(8 239)	(10 702)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		1 041	1 011
Perte à la disposition d'immobilisations		—	1 703
Radiation d'immobilisations		148	—
Gain à la vente d'un terrain et d'un bâtiment		(5 052)	—
		(359 945)	(345 156)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	16	(6 680)	1 230
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(72 361)	(55 277)
Augmentation des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		(17 823)	(17 874)
Augmentation des apports reportés		508 170	473 150
		51 361	56 073
Activités d'investissement			
(Augmentation) diminution des placements à court terme		(35 050)	11 716
Acquisition d'immobilisations		(229 097)	(239 074)
Achat de titres négociables		(1 331 282)	(1 187 189)
Produit de disposition de titres négociables		1 366 469	1 168 662
Produits de la vente d'un terrain et d'un bâtiment		5 850	—
Variation des prêts à recevoir		(1 069)	1 675
		(224 179)	(244 210)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		25 869	5 865
(Perte) produit de placement présenté à titre de (diminution) d'augmentation directe de l'actif net		(122 502)	368
Dotations et contributions en nature		33 932	44 393
Émission de titres d'emprunt à long terme		328 979	158 645
Remboursement de la dette à long terme		(209 354)	(193 605)
Frais d'émission		(292)	—
Apports reportés afférents aux immobilisations		135 057	149 876
		191 689	165 542
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		18 871	(22 595)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		1 634	24 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		20 505	1 634

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 35 754 \$ (33 504 \$ en 2019) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption du chapitre 4433, Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif

Le 1^{er} mai 2019, l'Université a adopté le chapitre 4433, *Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif* en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Conformément à cette nouvelle norme, l'Université a appliqué les modifications prospectivement aux immobilisations corporelles acquises à la date d'adoption ou après cette date. L'Université devra désormais séparer les immobilisations corporelles en leurs composantes importantes lorsque cela est possible et lorsque les durées de vie des composantes distinctes peuvent être estimées. De plus, l'Université devra désormais envisager des dépréciations partielles sur les immobilisations corporelles, pas seulement des dépréciations complètes. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de l'Université.

Adoption du chapitre 4434, Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif

Le 1^{er} mai 2019, l'Université a adopté le chapitre 4434, *Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif* en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Conformément à cette nouvelle norme, l'Université a appliqué les modifications de manière prospective aux actifs incorporels acquis à compter de la date d'adoption. L'Université devra désormais envisager des dépréciations partielles sur les actifs incorporels, pas seulement des dépréciations complètes. L'application de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'Université.

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les intérêts et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produits de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2020 est de 0,7 M\$ (1,5 M\$ en 2019). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs, et celle des instruments financiers dérivés est déterminée selon les informations obtenues de la banque. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché public est déterminée en utilisant les valeurs confirmées par les différents gestionnaires avec qui ces titres sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placement.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Université comptabilise aux résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs provenant des actifs financiers. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le montant comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues au cours de l'exercice s'élève à 15,5 M\$ (19,5 M\$ en 2019).

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Réduction de valeur d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle établie tous les trois ans est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1 454 \$ (1 302 \$ au 30 avril 2019)	27 769	38 674
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 713 \$ (625 \$ au 30 avril 2019)	3 629	3 989
Produits de placement	2 434	2 593
Subventions gouvernementales de fonctionnement	67 617	41 197
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	259 453	220 735
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	64 976	208 356
	425 878	515 544

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2020

(montants tabulaires en milliers de dollars)

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une portion sera recouverte au cours du prochain exercice et par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 3,013 % à 4,125 % (3,013 % à 4,125 % au 30 avril 2019) avec des maturités allant jusqu'à neuf ans.

6. Immobilisations

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	28 627	—	28 627	28 685
Aménagement de terrains	63 857	25 862	37 995	33 076
Bâtiments	665 793	383 727	282 066	290 943
Rénovations majeures	1 322 286	415 278	907 008	798 416
Améliorations locatives	19 564	6 573	12 991	14 245
Matériel	542 503	312 783	229 720	236 281
Matériel roulant	2 107	1 479	628	560
Documents de bibliothèque	192 355	102 665	89 690	86 240
Actifs incorporels	18 307	12 266	6 041	7 058
	2 855 399	1 260 633	1 594 766	1 495 504
Actifs en cours de développement	129 324	—	129 324	147 941
	2 984 723	1 260 633	1 724 090	1 643 445

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 400,0 M\$ (380,0 M\$ au 30 avril 2019) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de 119,0 M\$ est utilisé en date du 30 avril 2020 (94,1 M\$ au 30 avril 2019). Il y a 1,9 M\$ d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (0,9 M\$ en 2019) relatifs à des projets d'investissement. McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 495,0 M\$ (465,0 M\$ au 30 avril 2019), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 3,70 % pour l'exercice (3,80 % en 2019). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires et de contrats de swap de devises, le taux moyen d'emprunt pour l'exercice était de 1,58 % (1,68 % en 2019). Le taux en vigueur au 30 avril 2020 était de 0,60 % (1,92 % au 30 avril 2019). Il n'y a aucune acceptation bancaire émise à la fin de l'exercice (10,0 M\$ au 30 avril 2019).

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2020

(montants tabulaires en milliers de dollars)

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 11 488 000 \$ (8 195 000 \$ au 30 avril 2019) de sommes à remettre à l'État.

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	613 754	558 686
Apports affectés reçus pendant l'année	430 215	413 838
Dons et legs	77 955	59 312
Amortissement des apports reportés	(432 588)	(418 082)
Solde à la fin	689 336	613 754

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Subventions fédérales	366 287	336 128
Subventions provinciales	99 400	101 845
Subventions des États-Unis	9 764	4 197
Subventions d'autres sources	8 964	22 021
Contrats	33 774	23 895
Dons et legs	155 004	111 671
Revenus de dotation	11 057	8 928
Produits de placement	5 086	5 069
	689 336	613 754

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	974 569	895 973
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	135 057	149 876
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(79 711)	(71 280)
Solde à la fin	1 029 915	974 569

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2020

(montants tabulaires en milliers de dollars)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations (suite)

	2020	2019
	\$	\$
Composé de contributions des sources suivantes :		
MES	576 585	510 672
Autres provinciaux	153 417	158 626
Fédéraux	192 163	176 043
Dons et legs	95 508	117 110
Accords de subvention spécifiques	12 242	12 118
Solde à la fin	1 029 915	974 569

11. Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
2,413 %, échu le 29 mai 2019	—	161 192
4,125 %, échéant le 24 août 2020	734	1 440
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	929	1 511
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	5 725	6 544
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	3 641	5 026
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	3 499	4 828
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	4 618	6 465
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	3 085	4 054
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	2 497	3 491
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	2 725	3 533
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	8 077	9 871
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	9 440	—
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	26 802	31 942
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	44 160	46 920
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	13 362	14 988
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	39 965	41 703
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	56 933	61 010
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	10 232	11 342
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	111 316	122 128
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029	3 080	—
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	149 630	—
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	15 000	16 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	42 000	44 100
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	46 200	48 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	6 177	—
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	70 652	—
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	55 733	58 156
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	22 717	23 664
Total	758 929	728 308

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2020

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

	2020	2019
	\$	\$
Débiteures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Série C, 2,926 %, échéant le 26 juillet 2049	90 000	—
	400 000	310 000
Entente de prêt ⁽ⁱⁱⁱ⁾	22 511	23 496
Autres	—	11
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(5 015)	(4 953)
	17 496	18 554
Total de la dette à long terme	1 176 425	1 056 862
Tranche à court terme	65 989	209 353
	1 110 436	847 509

ⁱ⁾ Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
2,413 %, échu le 29 mai 2019	—	161 192
4,125 %, échéant le 24 août 2020*	—	734
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	581	348
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	819	4 906
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 425	750
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 369	720
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	1 847	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022*	998	1 059
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	994	509
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	808	1 109
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	1 795	897
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	1 888	1 888
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 242
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 606
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 799
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 352
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 812	14 008
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029*	278	339

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2020

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	11 562	10 886
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	412	409
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	3 533	3 535
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 427
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	947	936

* Le paiement annuel varie d'année en année.

ii) L'Université émet régulièrement des débetures non garanties ayant une échéance de 40 ans et remboursables en totalité à leur échéance. Contrairement aux obligations du MES, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

iii) En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2021	65 989
2022	69 259
2023	61 556
2024	56 524
2025	56 769

12. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2020.

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2020 est estimée à 86,5 M\$ (85,4 M\$ au 30 avril 2019). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	48 247	49 897
Coût des prestations	25 978	24 540
Passif au titre de prestations définies		
Coût de la période		
Coût des services courants	7 836	7 189
Intérêts de l'obligation au titre des prestations définies	1 103	1 813
	8 939	9 002

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	300 826	307 366
Juste valeur des actifs du Régime	254 219	269 580
Déficit	46 607	37 786
Passif au titre des prestations définies	46 607	37 786

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2020	2019
	%	%
Équivalents de trésorerie	2,8	7,3
Placements alternatifs	1,7	3,3
Actions	54,3	48,5
Titres à revenus fixes	41,2	40,9

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2020	2019
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	4,50	4,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non capitalisés

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	85 416	90 912
Coût des services rendus	827	784
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 096	4 329
Prestations versées	(3 882)	(4 102)
Perte actuarielle nette	—	(6 507)
Solde à la fin	86 457	85 416

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2020	2019
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – retraités	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – professeurs	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – autres que les professeurs	3,00	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	4,20	4,00
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2020	2019
	\$	\$
Dotations aux facultés	549 960	532 389
Aide aux étudiants	437 053	421 930
Dotations à la recherche	108 257	104 783
Nouvelles priorités	29 234	26 804
Dotations à la bibliothèque	24 010	22 911
Services aux étudiants	8 141	8 120
Rentes	4 743	3 561
	1 161 398	1 120 498
Revenu cumulé	302 846	340 581
Gain non réalisé	59 562	149 819
	1 523 806	1 610 898

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 % de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la portion non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2019) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2020

(montants tabulaires en milliers de dollars)

14. Affectations d'origine interne

	2020	2019
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	39 876	33 498
Fonds de démarrage pour les professeurs	11 408	9 540
Autres	55 288	52 775
	106 572	95 813

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2020	2019
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	(30 318)	(15 731)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	10 732	6 277
Intérêts créditeurs	8 831	7 850
Produits de placement	72 682	77 509
	61 927	75 905

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	11 424	(2 181)
Frais payés d'avance	53	1 823
Stocks	(735)	175
Créditeurs et charges à payer	(14 893)	(7 817)
Produits reportés	(2 529)	9 230
	(6 680)	1 230

17. Instruments financiers

Risques financiers

McGill est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placement diversifié.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2020, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 961 M\$ (1,09 G\$ au 30 avril 2019) dont notamment un montant de 614 M\$ libellé en devise américaine (651 M\$ au 30 avril 2019).

17. Instruments financiers (suite)

Risques financiers (suite)

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des titres négociables.

McGill est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2020, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme pour vendre des montants de 256,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3972 au 30 avril 2020 jusqu'en décembre 2021 (250,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3429 au 30 avril 2019, échus en décembre 2021). Au 30 avril 2020, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée d'environ 2,2 M\$ incluse dans les titres négociables (une perte non réalisée de 1,7 M\$ au 30 avril 2019).

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13,0 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 78,0 M\$ (67,7 M\$ au 30 avril 2019) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2020, la juste valeur du contrat de swap était de 43,3 M\$ (40,9 M\$ au 30 avril 2019).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, servira à rembourser les débentures de premier rang non garanties en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

17. Instruments financiers (suite)*Instruments financiers dérivés (suite)*

L'Université a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 114,5 M\$ ayant pour date de règlement le 17 juillet 2020. Au 30 avril 2020, une perte non réalisée de 5,0 M\$ sur la juste valeur du contrat a été enregistrée aux livres et se retrouve dans les titres négociables (une perte non réalisée de 4,2 M\$ au 30 avril 2019). L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 150,0 M\$ de la dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

L'Université a aussi conclu des contrats de swap sur des devises d'une valeur de 85,0 M\$ US ayant des dates de règlement entre le 11 mai 2020 et le 28 mai 2020 et portant intérêt au taux de 0,48 %. Au 30 avril 2020, la juste valeur des contrats correspondait à la valeur comptable, donc aucun gain ni perte n'a été enregistré à l'état des résultats.

En août 2017, McGill a conclu une entente avec BMO pour 25,0 M\$ pour financer son bâtiment situé au 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. La durée du prêt est de 10 ou 20 ans, au choix de l'Université. Dans le cadre du contrat de prêt avec BMO, l'Université s'engage à conclure un accord de swap de taux d'intérêts sur le taux de clôture pour une durée n'excédant pas 20 ans. En date d'août 2017, le taux d'intérêt global serait de 2,84 % pour un terme de 10 ans. Au 30 avril 2020, la juste valeur de l'accord de swap a subi une perte non réalisée de 1,7 M\$.

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2020	2019
	%	%
Actions canadiennes	10	12
Actions américaines	23	22
Actions autres que nord-américaines	21	22
Titres à revenu fixe canadiens	18	16
Titres à revenu fixe américains	1	1
Fonds de couverture	6	7
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	21	20
	100	100

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,18 % et 3,70 % (entre 0,92 % et 6,45 % au 30 avril 2019).

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2020 s'élèvent à 1,4 M\$, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 203,9 M\$ (220,6 M\$ au 30 avril 2019, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1,2 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2021	13 591
2022	13 472
2023	13 080
2024	14 094
2025	8 412
2026 et suivantes	26 128
	<u>88 777</u>

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 133,3 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 218,4 M\$ en fonds additionnels au cours des cinq prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et *au Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2020, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. COVID-19

En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné la suspension des activités d'enseignement et de recherche sur le campus, qui se sont poursuivies à distance à partir du 16 mars 2020, avec une suspension des déplacements et de l'admission de nouveaux étudiants internationaux par le gouvernement. L'Université demeure déterminée à offrir une éducation postsecondaire à distance et à mener des activités de recherche. Le trimestre d'hiver a été complété.

La COVID-19 a affecté les opérations de diverses manières, entraînant notamment une diminution de la juste valeur des placements et des titres négociables (y compris les placements de régimes de retraite), une baisse des ventes de biens et services et une réduction de certaines dépenses.

La durée et les incidences de la COVID-19 sont inconnues pour le moment et il est donc impossible d'estimer de manière fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation de l'Université dans les périodes futures.

22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill)

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement 2019-2020 (l'« État du traitement ») de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) (l'« Université McGill ») au 30 avril 2020.

À notre avis, l'État du traitement de l'Université McGill au 30 avril 2020 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 1.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université McGill conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'État du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'État du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'État du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université McGill de répondre aux exigences de la section 7 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*. En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'État du traitement

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de l'État du traitement conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université McGill.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'État du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université McGill.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 1^{er} septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Nom de l'établissement : Université McGill

Numéro de l'université : 979000

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur des politiques et des relations du travail dans les réseaux
Juillet 2020**

ÉTABLISSEMENT : Université McGill

TABLEAU 1 – Traitement imposable du personnel de direction supérieure

Nom, prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement	Indemnité de départ exercée(1)	Montant reçu d'une fondation ou d'une personne morale
Arsenault, Louis	Vice-principal, communications et relations externes	12		245 140 \$	1 371 \$		
Bajoux-Besnainou, Isabelle	Doyenne, faculté de gestion	12		434 828 \$	2 422 \$		
Beauchamp, Yves	Vice-principal, administration et finances	12		344 793 \$	35 262 \$		
Benaroya, Samuel	Vice-principal adjoint, affaires de la santé	12		200 760 \$	148 \$		
Buddle, Christopher	Doyen, services aux étudiants	8		169 101 \$	2 424 \$		
Buddle, Christopher	Vice-principal exécutif adjoint, enseignement et programmes d'études	4		176 782 \$	- \$		
Campbell, Angela	Vice-principale exécutive adjointe, politiques, procédures et équité	12		207 614 \$	2 422 \$		
Cook, C. Colleen	Doyenne, Trenholme des bibliothèques	12		302 666 \$	1 140 \$		
Coulombe, Sylvain	Vice-principal adjoint, innovation et partenariats	12		199 692 \$	2 423 \$		
Couvrette, Robert	Vice-principal adjoint, gestion des installations et services auxiliaires	12		261 885 \$	1 371 \$		
Crago, Martha	Vice-principale, recherche et innovation	12		316 078 \$	1 140 \$		
Denoncourt, Marc	Chef des services d'information	12		250 000 \$	1 632 \$		
Dutton, Diana	Vice-principale adjointe, ressources humaines	12		249 312 \$	2 422 \$		
Eidelman, David H.	Vice-principal, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine	12		502 775 \$	2 422 \$		
Emami, Elham	Doyenne, faculté de médecine dentaire	12		244 828 \$	2 422 \$		
Fortier, Suzanne ⁽²⁾	Principale et vice-chancelière	12		465 313 \$	91 181 \$		
Gariépy, Marie-Josée	Vice-principale adjointe, opérations avancement universitaire	12		231 750 \$	379 \$		
Geitmann, Anja	Vice-principale adjointe et doyenne, faculté d'agriculture et sciences environnementales	12		212 969 \$	17 538 \$		
Gros, Philippe	Premier vice-principal, recherche et innovation	12		350 186 \$	19 506 \$		
Labeau, Fabrice	Premier vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante, par intérim	1		204 999 \$	- \$		
Labeau, Fabrice	Premier vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante	11		213 000 \$	2 436 \$		
Leckey, Robert	Doyen, faculté de droit	12		245 278 \$	7 422 \$		
Lennox, Bruce	Doyen, faculté des sciences	12		262 131 \$	22 576 \$		
Maioni, Antonia	Doyenne, faculté des arts	12		251 471 \$	399 \$		
Manfredi, Christopher	Vice-principal exécutif et vice-principal aux études	12		344 608 \$	2 422 \$		
Nalbantoglu, Josephine	Doyenne, études supérieures et postdoctorales	12		216 201 \$	2 422 \$		
Nicell, Jim	Doyen, faculté de génie	12		285 000 \$	2 424 \$		
Rassier, Dilson J.E.	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	12		240 000 \$	25 974 \$		
Ravenscroft, Brenda	Doyenne, École de musique Schulich	12		214 147 \$	2 422 \$		
Rogowska, Edyta Justyna ⁽³⁾	Secrétaire générale	12		192 301 \$	2 422 \$		
Ross, Nancy	Vice-principale adjointe, recherche et innovation	12		228 124 \$	15 495 \$		
Tinmouth, Cristiane ⁽⁴⁾	Vice-principale adjointe, services financiers	12		259 429 \$	3 862 \$		
Weil, Carola	Doyenne, École d'éducation permanente	12		244 940 \$	1 370 \$		
Weinstein, Marc	Vice-principal, opérations avancement universitaire	12		417 180 \$	82 790 \$		
Zabowski, Glenn	Doyen, services aux étudiants, par intérim	4		181 602 \$	1 372 \$		

(1) La valeur pécuniaire de l'indemnité de départ et de l'indemnité de transition exercées d'un membre du personnel de direction supérieure. Toutefois, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2019-2020 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

(2) Autre élément de 91 033 \$ en sus du salaire de base de la principale et vice-chancelière concerne une rémunération au mérite entièrement financée par un don établi spécifiquement à cette fin en 1889.

(3) 6 mois de salaire dans l'éventualité d'un départ involontaire ou d'un non-renouvellement équivalent à 96 150 \$.

(4) 6 mois de salaire dans l'éventualité d'un départ involontaire ou d'un non-renouvellement équivalent à 129 714 \$.

ÉTABLISSEMENT : Université McGill

TABLEAU 2 – Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base ^{(3) (4)}	Autres éléments du traitement ^{(5) (6)}
Personnel de direction des composantes de l'établissement, comme défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la <i>Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire</i> (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽¹⁾	100	Le plus élevé	357 838 \$	114 314 \$
		Moyenne ⁽⁷⁾	175 122 \$	6 736 \$
		Le moins élevé	40 000 \$	62 \$
Personnel de direction des services	12	Le plus élevé	257 500 \$	25 082 \$
		Moyenne	198 004 \$	7 596 \$
		Le moins élevé	129 951 \$	891 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	689	Le plus élevé	200 000 \$	37 247 \$
		Moyenne	91 386 \$	3 014 \$
		Le moins élevé	29 274 \$	57 \$

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ Effectif total de la catégorie en équivalence au temps plein (EETP).

⁽³⁾ Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2019-2020 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur au 30 avril 2020.

⁽⁵⁾ La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2019-2020 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁶⁾ Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2019-2020.

⁽⁷⁾ Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2019-2020.

ÉTABLISSEMENT : Université McGill

TABLEAU 3 – Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Arsenault, Louis	Vice-principal, communications et relations externes	12	7 851 \$
Bajeux-Besnainou, Isabelle	Doyenne, faculté de gestion	12	13 896 \$
Beauchamp, Yves	Vice-principal, administration et finances	12	5 515 \$
Benaroya, Samuel	Vice-principal adjoint, affaires de la santé	12	74 \$
Buddle, Christopher	Doyen, services aux étudiants	8	6 268 \$
Buddle, Christopher	Vice-principal exécutif adjoint, enseignement et programmes d'études	4	443 \$
Campbell, Angela	Vice-principale exécutive associée, politiques, procédures et équité	12	2 108 \$
Cook, C. Colleen	Doyenne, Trenholme des bibliothèques	12	10 230 \$
Coulombe, Sylvain	Vice-principal adjoint, innovation et partenariats	12	4 846 \$
Couvrette, Robert	Vice-principal adjoint, services universitaires	12	625 \$
Crago, Martha	Vice-principale, recherche et innovation	12	66 439 \$
Denoncourt, Marc	Chef des services d'information	12	8 328 \$
Dutton, Diana	Vice-principale adjointe, ressources humaines	12	4 848 \$
Eidelman, David H.	Vice-principal, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine	12	3 246 \$
Emami, Elham	Doyenne, faculté de médecine dentaire	12	3 163 \$
Fortier, Suzanne	Principale et vice-chancelière	12	50 583 \$
Gariépy, Marie-Josée	Vice-principale adjointe, opérations avancement universitaire	12	2 622 \$
Geitmann, Anja	Vice-principale adjointe et doyenne, faculté d'agriculture et sciences environnementales	12	16 556 \$
Gros, Philippe	Premier vice-principal, recherche et innovation	12	1 632 \$
Labeau, Fabrice	Premier vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante, par intérim	1	2 740 \$
Labeau, Fabrice	Premier vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante	11	10 292 \$
Leckey, Robert	Doyen, faculté de droit	12	19 342 \$
Lennox, Bruce	Doyen, faculté des sciences	12	4 913 \$
Maioni, Antonia	Doyenne, faculté des arts	12	1 558 \$
Manfredi, Christopher	Vice-principal exécutif et vice-principal aux études	12	12 168 \$
Nalbantoglu, Josephine	Doyenne, études supérieures et postdoctorales	12	9 682 \$
Nicell, Jim	Doyen, faculté de génie	12	9 770 \$
Rassier, Dilson J.E.	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	12	25 677 \$
Ravenscroft, Brenda	Doyenne, Ecole de musique Schulich	12	8 987 \$
Rogowska, Edyta Justyna	Secrétaire générale	12	3 083 \$
Ross, Nancy Annette	Vice-principale adjointe, recherche et innovation	12	7 454 \$
Tinmouth, Cristiane	Vice-principale adjointe, services financiers	12	3 141 \$
Weil, Carola	Doyenne, Ecole d'éducation permanente	12	13 030 \$
Weinstein, Marc	Vice-principal, opérations avancement universitaire	12	73 967 \$
Zabowski, Glenn	Doyen, vie étudiante, par intérim	4	-

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, comme défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la <i>Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire</i> (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽²⁾	82	Le plus élevé	9 469 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	1 856 \$
		Le moins élevé	9 \$
Personnel de direction des services	15	Le plus élevé	16 728 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	4 889 \$
		Le moins élevé	165 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	368	Le plus élevé	51 441 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	2 414 \$
		Le moins élevé	11 \$

⁽¹⁾ La valeur moyenne des allocations et des frais remboursés correspond à la somme des frais remboursés et des allocations versées aux personnes exerçant les fonctions visées durant l'année 2019-2020 divisée par l'effectif concerné par une allocation ou un remboursement de dépenses de la catégorie de personnel correspondante, que cette allocation ou ce remboursement ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'Université McGill à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du Tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

État du traitement

Établissement : Université McGill

Année financière : 2019-2020

NOTES COMPLÉMENTAIRES

- (1) L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019* présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et finalement les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

- (1.1) On exclut les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers. En principe, ces employés sont des médecins qui enseignent à l'Université McGill et non pas des médecins qui traitent des patients. L'Université McGill paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné avec le système de l'assurance-maladie.
- (1.2) Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.
- (1.3) Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements liés aux fonctions administratives (p. ex. tous paiements provenant de fonds de recherche, etc., sont exclus).
- (2) L'élément du traitement imposable applicable en sus du salaire de base de la principale et vice-chancelière concerne une rémunération au mérite entièrement financée par un don établi spécifiquement à cette fin en 1889.

Nom de l'établissement :											Date :			
I. Éléments d'information											Page 1 de 8			
II. Observations											III. Remarques			
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS														
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)														
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
Étudiant														
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	27,293	28,418	30,467	31,064	31,402	31,325	31,570	31,745	31,919	32,439	n.d.	Ajouter 2019-2020 et corriger 2017-2018, 2018-2019
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	20,480	21,166	23,050	23,409	23,629	23,687	23,870	23,979	24,064	24,179	n.d.	Source: education.gouv.qc.ca (EEETP)
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	4,879	5,159	5,299	5,630	5,761	5,625	5,737	5,805	5,801	6,070	n.d.	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1,934	2,093	2,117	2,025	2,012	2,014	1,963	1,960	2,055	2,190	n.d.	
5	Effectif étudiant total	n	32,852	34,038	35,485	36,338	36,619	36,763	37,327	37,830	38,545	37,326	37,420	Source: education.gouv.qc.ca (inscriptions)
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	20,539	21,249	21,887	22,115	22,495	22,517	22,732	23,211	23,517	23,798	23,662	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	4,556	4,695	4,874	4,955	4,803	5,169	5,331	5,286	5,526	3,630	3,727	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	76.4%	76.2%	75.4%	74.5%	74.5%	75.3%	75.2%	75.3%	75.3%	73.5%	73.2%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	4,803	5,050	5,467	5,901	5,872	5,578	5,876	5,937	6,006	6,340	6,439	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	14.6%	14.8%	15.4%	16.2%	16.0%	15.2%	15.7%	15.7%	15.6%	17.0%	17.2%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	2,954	3,044	3,257	3,367	3,449	3,499	3,388	3,396	3,496	3,558	3,592	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	9.0%	8.9%	9.2%	9.3%	9.4%	9.5%	9.1%	9.0%	9.1%	9.5%	9.6%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	6,075	6,497	6,941	7,421	7,942	8,633	9,233	9,934	11,029	11,447	11,684	
14	Effectif étudiant internationaux	%	18.5%	19.1%	19.6%	20.4%	21.7%	23.5%	24.7%	26.3%	28.6%	30.7%	31.2%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	179	190	191	236	216	235	227	225	221	231	219	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	682	698	710	729	751	795	776	765	759	762	795	Source: GDEU interne
17	Résidents en médecine	n	1,037	1,126	1,166	1,212	1,270	1,282	1,268	1,259	1,236	1,246	1,260	Source: education.gouv.qc.ca (EEETP)
Enseignants-chercheurs														
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n												
19	Hommes	n												
20	Femmes	n												
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire														
S21	Hommes	n	n.d.	n.d.	1,625	1,657	1,683	1,708	1,722	1,716	1,735	1,779	n.d.	
S23	Femmes	n	n.d.	n.d.	1,147	1,160	1,177	1,171	1,159	1,161	1,165	1,174	n.d.	
S24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	478	497	506	537	563	555	570	605	n.d.	
S28	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	937	1,046	1,152	1,098	1,040	1,163	1,070	n.d.	
S29	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	556	594	557	560	628	557	n.d.	
S30	Nombre de chargés de cours au 1er octobre	n	n.d.	n.d.	n.d.	449	490	558	541	480	535	513	n.d.	
27	Hommes	n												
28	Femmes	n												
29	Nombre moyen de cours par professeur	n					2.4	2.3	2.4	2.4	2.4	2.3	2.4	
30	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n					2.7	2.6	2.6	2.8	2.7	2.2	2.1	
31	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n												
32	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n												
33	Ratio EEETP / professeur	EEETP												
34	Cours donnés par les professeurs	%	66%	65%	66%	65%	67%	65%	67%	66%	64%	69%	70%	
35	Cours donnés par les chargés de cours	%	29%	29%	30%	30%	29%	31%	30%	32%	33%	29%	28%	
36	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	5%	5%	4%	4%	4%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	

		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire													
S39	Hommes	n	n.d.	n.d.	1,147	1,160	1,177	1,171	1,159	1,161	1,165	1,174	n.d.
S40	Médecine	n	n.d.	n.d.	327	333	336	333	329	335	339	328	n.d.
S41	Périmédical	n	n.d.	n.d.	12	12	11	11	11	12	11	10	n.d.
S42	Paramédical	n	n.d.	n.d.	15	18	20	20	18	18	19	19	n.d.
S43	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	253	255	261	254	254	250	247	251	n.d.
S44	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	55	55	55	58	60	55	55	56	n.d.
S45	Génie	n	n.d.	n.d.	121	120	119	122	120	118	108	119	n.d.
S46	Arts	n	n.d.	n.d.	51	49	53	53	52	55	54	54	n.d.
S47	Lettres	n	n.d.	n.d.	45	47	44	43	40	41	43	46	n.d.
S48	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	159	163	167	167	169	171	177	171	n.d.
S49	Éducation	n	n.d.	n.d.	33	33	33	30	28	29	31	33	n.d.
S50	Droit	n	n.d.	n.d.	25	24	25	25	24	23	22	23	n.d.
S51	Administration	n	n.d.	n.d.	51	51	53	55	54	54	59	64	n.d.
S52	Inconnu	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
S53	Femmes	n	n.d.	n.d.	478	497	506	537	563	555	570	605	n.d.
S54	Médecine	n	n.d.	n.d.	122	123	120	129	136	139	143	144	n.d.
S55	Périmédical	n	n.d.	n.d.	7	8	9	9	10	10	10	12	n.d.
S56	Paramédical	n	n.d.	n.d.	42	47	44	59	63	60	62	70	n.d.
S57	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	60	60	64	65	72	72	72	83	n.d.
S58	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	10	12	12	12	12	9	10	12	n.d.
S59	Génie	n	n.d.	n.d.	19	17	18	18	17	15	20	23	n.d.
S60	Arts	n	n.d.	n.d.	11	14	14	17	16	17	16	18	n.d.
S61	Lettres	n	n.d.	n.d.	41	45	42	45	44	44	44	45	n.d.
S62	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	97	97	101	100	109	102	110	109	n.d.
S63	Éducation	n	n.d.	n.d.	35	37	37	36	38	39	37	43	n.d.
S64	Droit	n	n.d.	n.d.	15	14	18	19	20	20	19	18	n.d.
S65	Administration	n	n.d.	n.d.	17	21	25	27	25	27	26	27	n.d.
S66	Inconnu	n	n.d.	n.d.	2	2	2	1	1	1	1	1	n.d.
S67	Total	n	n.d.	n.d.	1,625	1,657	1,683	1,708	1,722	1,716	1,735	1,779	n.d.
S68	Médecine	n	n.d.	n.d.	449	456	456	462	465	474	482	472	n.d.
S69	Périmédical	n	n.d.	n.d.	19	20	20	20	21	22	21	22	n.d.
S70	Paramédical	n	n.d.	n.d.	57	65	64	79	81	78	81	89	n.d.
S71	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	313	315	325	319	326	322	319	334	n.d.
S72	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	65	67	67	70	72	64	65	68	n.d.

Nom de l'établissement :													
I. Éléments d'information			II. Observations										
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
105	Hommes	n	8,915	9,220	9,587	9,760	9,950	9,947	9,779	9,801	9,765	9,745	9,655
106	Sciences de la santé	n	981	1,065	1,122	1,145	1,193	1,153	1,071	1,007	973	941	930
107	Sciences pures	n	887	949	962	973	932	891	860	967	911	896	799
108	Sciences appliquées	n	2,493	2,542	2,683	2,790	2,947	3,039	3,018	3,065	3,164	3,166	3,201
109	Arts	n	305	296	336	335	322	310	300	274	276	288	262
110	Lettres	n	209	208	201	211	187	206	185	185	149	163	110
111	Sciences humaines	n	1,467	1,584	1,659	1,720	1,702	1,677	1,598	1,621	1,653	1,659	1,258
112	Éducation	n	224	228	243	218	235	221	215	195	178	168	150
113	Droit	n	291	292	305	306	309	313	304	296	276	266	270
114	Administration	n	916	867	913	916	920	996	991	1,090	1,127	1,097	945
115	Autres	n	1,142	1,189	1,163	1,146	1,203	1,141	1,237	1,101	1,058	1,101	1,730
116	Femmes	n	12,443	12,796	13,189	13,338	13,447	13,618	13,703	14,042	14,453	14,659	14,810
117	Sciences de la santé	n	2,242	2,305	2,349	2,387	2,461	2,483	2,558	2,522	2,489	2,489	2,466
118	Sciences pures	n	981	1,026	1,094	1,039	962	956	968	1,182	1,255	1,208	1,165
119	Sciences appliquées	n	1,016	1,058	1,079	1,152	1,269	1,385	1,423	1,505	1,646	1,717	1,805
120	Arts	n	366	360	367	357	344	320	344	311	317	316	302
121	Lettres	n	526	577	555	546	528	553	523	578	572	519	369
122	Sciences humaines	n	2,583	2,779	2,920	3,006	3,024	3,012	2,985	3,219	3,374	3,526	3,014
123	Éducation	n	1,125	1,145	1,153	1,222	1,258	1,185	1,098	942	849	834	829
124	Droit	n	341	329	339	338	353	361	367	384	407	420	421
125	Administration	n	1,090	1,026	1,105	1,100	1,084	1,102	1,081	1,155	1,230	1,259	1,159
126	Autres	n	2,173	2,191	2,228	2,191	2,164	2,261	2,356	2,244	2,314	2,371	3,280
127	Total	n	21,358	22,016	22,776	23,098	23,397	23,565	23,482	23,843	24,218	24,404	24,465
128	Sciences de la santé	n	3,223	3,370	3,471	3,532	3,654	3,636	3,629	3,529	3,462	3,430	3,396
129	Sciences pures	n	1,868	1,975	2,056	2,012	1,894	1,847	1,828	2,149	2,166	2,104	1,964
130	Sciences appliquées	n	3,509	3,600	3,762	3,942	4,216	4,424	4,441	4,570	4,810	4,883	5,006
131	Arts	n	671	656	703	692	666	630	644	585	593	604	564
132	Lettres	n	735	785	756	757	715	759	708	763	721	682	479
133	Sciences humaines	n	4,050	4,363	4,579	4,726	4,726	4,689	4,583	4,840	5,027	5,185	4,272
134	Éducation	n	1,349	1,373	1,396	1,440	1,493	1,406	1,313	1,137	1,027	1,002	979
135	Droit	n	632	621	644	644	662	674	671	680	683	686	691
136	Administration	n	2,006	1,893	2,018	2,016	2,004	2,098	2,072	2,245	2,357	2,356	2,104

137	Autres	n	3,315	3,380	3,391	3,337	3,367	3,402	3,593	3,345	3,372	3,472	5,010
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
138	Hommes	n	1,519	1,601	1,668	1,666	1,606	1,689	1,770	1,701	1,702	1,177	1,081
139	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
140	Sciences pures	n	1	1	1	0	0	0	2	1	0	2	1
141	Sciences appliquées	n	50	41	51	39	53	56	55	55	56	61	56
142	Arts	n	7	5	4	7	8	13	16	10	2	1	0
143	Lettres	n	276	344	316	307	296	300	302	339	321	204	184
144	Sciences humaines	n	32	24	20	18	21	21	35	23	26	11	12
145	Éducation	n	6	12	13	9	9	10	15	21	20	5	10
146	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
147	Administration	n	290	273	280	292	264	278	321	334	360	214	182
148	Autres	n	857	901	983	994	955	1,011	1,024	918	917	679	636
149	Femmes	n	2,218	2,327	2,317	2,306	2,295	2,432	2,811	2,953	3,123	1,847	1,843
150	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
151	Sciences pures	n	0	2	0	2	1	0	1	0	1	1	0
152	Sciences appliquées	n	14	14	13	12	25	26	29	24	28	28	30
153	Arts	n	15	11	7	4	10	8	10	4	0	0	0
154	Lettres	n	514	587	534	481	554	543	531	589	610	385	373
155	Sciences humaines	n	79	82	74	78	68	83	89	84	90	51	36
156	Éducation	n	87	140	139	139	89	96	156	177	165	57	65
157	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
158	Administration	n	403	355	325	343	357	359	674	806	996	342	326
159	Autres	n	1,106	1,136	1,225	1,247	1,191	1,317	1,321	1,269	1,233	983	1,013
160	Total	n	3,737	3,928	3,985	3,972	3,901	4,121	4,581	4,654	4,825	3,024	2,924
161	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
162	Sciences pures	n	1	3	1	2	1	0	3	1	1	3	1
163	Sciences appliquées	n	64	55	64	51	78	82	84	79	84	89	86
164	Arts	n	22	16	11	11	18	21	26	14	2	1	0
165	Lettres	n	790	931	850	788	850	843	833	928	931	589	557
166	Sciences humaines	n	111	106	94	96	89	104	124	107	116	62	48
167	Éducation	n	93	152	152	148	98	106	171	198	185	62	75
168	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
169	Administration	n	693	628	605	635	621	637	995	1,140	1,356	556	508
170	Autres	n	1,963	2,037	2,208	2,241	2,146	2,328	2,345	2,187	2,150	1,662	1,649

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
171	Hommes	n	1,530	1,564	1,642	1,784	1,813	1,804	1,995	2,071	2,099	2,145	2,085
172	Sciences de la santé	n	223	283	343	350	321	339	338	375	392	435	414
173	Sciences pures	n	183	187	231	224	194	190	227	236	212	224	225
174	Sciences appliquées	n	467	469	511	548	565	564	601	634	650	641	595
175	Arts	n	99	104	115	111	112	111	116	124	131	129	123
176	Lettres	n	38	33	36	31	37	34	41	43	35	35	35
177	Sciences humaines	n	144	126	99	124	131	134	141	117	117	137	151
178	Éducation	n	50	70	79	86	102	101	137	144	153	130	108
179	Droit	n	32	41	32	40	49	34	37	32	31	33	38
180	Administration	n	286	241	188	265	292	285	344	355	368	368	371
181	Autres	n	8	10	8	5	10	12	13	11	10	13	25
182	Femmes	n	1,919	2,033	2,227	2,424	2,420	2,398	2,543	2,567	2,653	2,897	3,046
183	Sciences de la santé	n	560	664	774	809	815	774	800	833	862	938	1,002
184	Sciences pures	n	189	191	218	227	202	201	200	208	214	252	253
185	Sciences appliquées	n	275	271	305	319	293	317	374	365	403	424	446
186	Arts	n	81	81	82	89	85	84	89	91	102	101	93
187	Lettres	n	70	60	70	69	69	69	72	71	56	52	73
188	Sciences humaines	n	234	235	250	299	292	282	281	270	279	313	306
189	Éducation	n	244	256	289	305	327	336	367	375	368	425	467
190	Droit	n	34	35	38	53	53	61	52	41	42	47	44
191	Administration	n	224	237	196	252	281	268	302	303	320	339	337
192	Autres	n	8	3	5	2	3	6	6	10	7	6	25
193	Total	n	3,449	3,597	3,869	4,208	4,233	4,202	4,538	4,638	4,752	5,042	5,131
194	Sciences de la santé	n	783	947	1,117	1,159	1,136	1,113	1,138	1,208	1,254	1,373	1,416
195	Sciences pures	n	372	378	449	451	396	391	427	444	426	476	478
196	Sciences appliquées	n	742	740	816	867	858	881	975	999	1,053	1,065	1,041
197	Arts	n	180	185	197	200	197	195	205	215	233	230	216
198	Lettres	n	108	93	106	100	106	103	113	114	91	87	108
199	Sciences humaines	n	378	361	349	423	423	416	422	387	396	450	457
200	Éducation	n	294	326	368	391	429	437	504	519	521	555	575
201	Droit	n	66	76	70	93	102	95	89	73	73	80	82
202	Administration	n	510	478	384	517	573	553	646	658	688	707	708
203	Autres	n	16	13	13	7	13	18	19	21	17	19	50

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
2e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
204	Hommes	n	570	556	639	646	628	516	496	496	472	463	453
205	Sciences de la santé	n	24	17	24	24	29	34	22	32	40	35	42
206	Sciences pures	n	3	5	0	2	0	3	1	0	0	0	0
207	Sciences appliquées	n	1	3	1	0	0	0	0	0	0	4	1
208	Arts	n	0	2	3	2	1	1	1	11	16	12	20
209	Lettres	n	7	7	7	8	7	3	2	3	3	3	3
210	Sciences humaines	n	19	24	23	22	20	16	16	15	9	10	9
211	Éducation	n	2	3	5	1	1	0	4	2	1	0	3
212	Droit	n	0	1	3	0	0	0	1	2	3	0	2
213	Administration	n	396	421	484	489	507	402	397	376	363	355	330
214	Autres	n	118	73	89	98	63	57	52	55	37	44	43
215	Femmes	n	784	897	959	1,047	1,011	860	842	803	782	835	855
216	Sciences de la santé	n	36	45	54	63	75	86	70	84	92	87	85
217	Sciences pures	n	3	2	0	2	3	2	1	3	0	0	0
218	Sciences appliquées	n	2	1	1	0	0	1	1	0	0	1	8
219	Arts	n	0	0	0	2	1	1	1	8	18	10	23
220	Lettres	n	21	23	22	21	17	9	5	6	8	15	15
221	Sciences humaines	n	86	87	94	102	82	76	79	55	55	53	54
222	Éducation	n	8	11	11	11	11	10	13	9	6	10	4
223	Droit	n	0	1	1	0	3	0	0	0	1	1	0
224	Administration	n	517	607	665	717	726	593	589	568	538	574	591
225	Autres	n	111	120	111	129	93	82	83	70	64	84	75
226	Total	n	1,354	1,453	1,598	1,693	1,639	1,376	1,338	1,299	1,254	1,298	1,308
227	Sciences de la santé	n	60	62	78	87	104	120	92	116	132	122	127
228	Sciences pures	n	6	7	0	4	3	5	2	3	0	0	0
229	Sciences appliquées	n	3	4	2	0	0	1	1	0	0	5	9
230	Arts	n	0	2	3	4	2	2	2	19	34	22	43
231	Lettres	n	28	30	29	29	24	12	7	9	11	18	18
232	Sciences humaines	n	105	111	117	124	102	92	95	70	64	63	63
233	Éducation	n	10	14	16	12	12	10	17	11	7	10	7
234	Droit	n	0	2	4	0	3	0	1	2	4	1	2
235	Administration	n	913	1,028	1,149	1,206	1,233	995	986	944	901	929	921
236	Autres	n	229	193	200	227	156	139	135	125	101	128	118

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
237	Hommes	n	1,556	1,631	1,732	1,793	1,837	1,843	1,771	1,788	1,813	1,846	1,874
238	Sciences de la santé	n	216	242	245	271	295	307	303	311	298	298	303
239	Sciences pures	n	323	332	356	366	391	410	381	378	421	430	440
240	Sciences appliquées	n	531	606	642	656	648	624	597	608	607	607	627
241	Arts	n	70	64	74	69	71	71	71	79	82	86	80
242	Lettres	n	39	37	37	40	38	40	39	45	50	45	42
243	Sciences humaines	n	231	220	238	243	247	243	240	228	213	225	221
244	Éducation	n	39	36	39	40	42	38	33	34	40	41	40
245	Droit	n	25	26	29	31	33	33	36	37	34	37	38
246	Administration	n	62	54	58	59	59	66	58	55	51	49	53
247	Autres	n	20	14	14	18	13	11	13	13	17	28	30
248	Femmes	n	1,398	1,413	1,525	1,574	1,612	1,656	1,617	1,608	1,683	1,712	1,718
249	Sciences de la santé	n	339	368	395	395	387	418	428	421	456	467	472
250	Sciences pures	n	225	234	268	285	298	313	289	286	287	294	301
251	Sciences appliquées	n	189	212	228	240	254	267	264	277	286	283	298
252	Arts	n	59	53	51	56	62	58	57	55	58	61	58
253	Lettres	n	73	73	77	68	72	68	65	57	57	57	44
254	Sciences humaines	n	339	312	340	351	354	352	330	316	326	325	327
255	Éducation	n	96	90	93	108	110	110	115	120	127	130	120
256	Droit	n	24	27	27	28	29	31	31	33	33	39	40
257	Administration	n	38	34	39	34	35	32	31	32	39	39	42
258	Autres	n	16	10	7	9	11	7	7	11	14	17	16
259	Total	n	2,954	3,044	3,257	3,367	3,449	3,499	3,388	3,396	3,496	3,558	3,592
260	Sciences de la santé	n	555	610	640	666	682	725	731	732	754	765	775
261	Sciences pures	n	548	566	624	651	689	723	670	664	708	724	741
262	Sciences appliquées	n	720	818	870	896	902	891	861	885	893	890	925
263	Arts	n	129	117	125	125	133	129	128	134	140	147	138
264	Lettres	n	112	110	114	108	110	108	104	102	107	102	86
265	Sciences humaines	n	570	532	578	594	601	595	570	544	539	550	548
266	Éducation	n	135	126	132	148	152	148	148	154	167	171	160
267	Droit	n	49	53	56	59	62	64	67	70	67	76	78
268	Administration	n	100	88	97	93	94	98	89	87	90	88	95
269	Autres	n	36	24	21	27	24	18	20	24	31	45	46
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													

3e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
270	Hommes	n											
271	Sciences de la santé	n											
272	Sciences pures	n											
273	Sciences appliquées	n											
274	Arts	n											
275	Lettres	n											
276	Sciences humaines	n											
277	Éducation	n											
278	Droit	n											
279	Administration	n											
280	Autres	n											
281	Femmes	n											
282	Sciences de la santé	n											
283	Sciences pures	n											
284	Sciences appliquées	n											
285	Arts	n											
286	Lettres	n											
287	Sciences humaines	n											
288	Éducation	n											
289	Droit	n											
290	Administration	n											
291	Autres	n											
292	Total	n											
293	Sciences de la santé	n											
294	Sciences pures	n											
295	Sciences appliquées	n											
296	Arts	n											
297	Lettres	n											
298	Sciences humaines	n											
299	Éducation	n											
300	Droit	n											
301	Administration	n											
302	Autres	n											
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
Total (grades)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020

303	Hommes	n	12,001	12,415	12,961	13,337	13,600	13,594	13,545	13,660	13,677	13,736	13,614
304	Sciences de la santé	n	1,420	1,590	1,710	1,766	1,809	1,799	1,712	1,693	1,663	1,674	1,647
305	Sciences pures	n	1,393	1,468	1,549	1,563	1,517	1,491	1,468	1,581	1,544	1,550	1,464
306	Sciences appliquées	n	3,491	3,617	3,836	3,994	4,160	4,227	4,216	4,307	4,421	4,414	4,423
307	Arts	n	474	464	525	515	505	492	487	477	489	503	465
308	Lettres	n	286	278	274	282	262	280	265	273	234	243	187
309	Sciences humaines	n	1,842	1,930	1,996	2,087	2,080	2,054	1,979	1,966	1,983	2,021	1,630
310	Éducation	n	313	334	361	344	379	360	385	373	371	339	298
311	Droit	n	348	359	366	377	391	380	377	365	341	336	346
312	Administration	n	1,264	1,162	1,159	1,240	1,271	1,347	1,393	1,500	1,546	1,514	1,369
313	Autres	n	1,170	1,213	1,185	1,169	1,226	1,164	1,263	1,125	1,085	1,142	1,785
314	Femmes	n	15,760	16,242	16,941	17,336	17,479	17,672	17,863	18,217	18,789	19,268	19,574
315	Sciences de la santé	n	3,141	3,337	3,518	3,591	3,663	3,675	3,786	3,776	3,807	3,894	3,940
316	Sciences pures	n	1,395	1,451	1,580	1,551	1,462	1,470	1,457	1,676	1,756	1,754	1,719
317	Sciences appliquées	n	1,480	1,541	1,612	1,711	1,816	1,969	2,061	2,147	2,335	2,424	2,549
318	Arts	n	506	494	500	502	491	462	490	457	477	478	453
319	Lettres	n	669	710	702	683	669	690	660	706	685	628	486
320	Sciences humaines	n	3,156	3,326	3,510	3,656	3,670	3,646	3,596	3,805	3,979	4,164	3,647
321	Éducation	n	1,465	1,491	1,535	1,635	1,695	1,631	1,580	1,437	1,344	1,389	1,416
322	Droit	n	399	391	404	419	435	453	450	458	482	506	505
323	Administration	n	1,352	1,297	1,340	1,386	1,400	1,402	1,414	1,490	1,589	1,637	1,538
324	Autres	n	2,197	2,204	2,240	2,202	2,178	2,274	2,369	2,265	2,335	2,394	3,321
325	Total	n	27,761	28,657	29,902	30,673	31,079	31,266	31,408	31,877	32,466	33,004	33,188
326	Sciences de la santé	n	4,561	4,927	5,228	5,357	5,472	5,474	5,498	5,469	5,470	5,568	5,587
327	Sciences pures	n	2,788	2,919	3,129	3,114	2,979	2,961	2,925	3,257	3,300	3,304	3,183
328	Sciences appliquées	n	4,971	5,158	5,448	5,705	5,976	6,196	6,277	6,454	6,756	6,838	6,972
329	Arts	n	980	958	1,025	1,017	996	954	977	934	966	981	918
330	Lettres	n	955	988	976	965	931	970	925	979	919	871	673
331	Sciences humaines	n	4,998	5,256	5,506	5,743	5,750	5,700	5,575	5,771	5,962	6,185	5,277
332	Éducation	n	1,778	1,825	1,896	1,979	2,074	1,991	1,965	1,810	1,715	1,728	1,714
333	Droit	n	747	750	770	796	826	833	827	823	823	842	851
334	Administration	n	2,616	2,459	2,499	2,626	2,671	2,749	2,807	2,990	3,135	3,151	2,907
335	Autres	n	3,367	3,417	3,425	3,371	3,404	3,438	3,632	3,390	3,420	3,536	5,106
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
336	Hommes	n	2,089	2,157	2,307	2,312	2,234	2,205	2,266	2,197	2,174	1,640	1,534

Nom de l'établissement :																	
I. Éléments d'information			II. Observations														
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE			Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne														
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Taux de réussite des études de baccalauréat																	
402	Persévérance après 1 an	%	94.4	94.0	94.2	93.9	94.1	94.3	94.3	94.6	94.8	94.2	94.2	94.6	95.1	94.8	95.3
403	Diplomation après 6 ans	%	89.6	88.8	88.6	89.3	88.8	88.6	89.1	88.6	88.6	88.5	88.8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
404	Sciences de la santé	%	93.1	92.0	90.3	92.0	90.9	91.9	93.5	91.7	92.5	93.0	91.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405	Sciences pures	%	92.3	90.3	88.5	91.7	92.2	89.9	90.2	90.5	89.9	90.4	88.1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406	Sciences appliquées	%	88.8	86.5	87.4	88.5	85.7	84.1	86.7	87.1	86.7	86.0	86.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407	Arts	%	82.4	79.2	85.0	84.2	84.6	84.3	85.8	80.3	77.0	79.6	81.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408	Lettres	%	93.0	87.4	87.0	89.8	88.0	90.0	90.4	89.9	90.1	86.5	89.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409	Sciences humaines	%	91.0	90.1	90.5	91.6	89.2	90.3	89.1	87.9	88.5	90.1	91.1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
410	Éducation	%	87.2	84.6	87.8	85.2	87.6	88.2	87.6	85.1	87.9	88.2	84.7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
411	Droit	%	94.4	97.1	97.7	98.3	96.4	98.1	93.0	92.7	97.2	96.0	95.6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
412	Administration	%	93.7	94.3	93.1	94.5	95.3	94.6	96.2	96.0	94.7	95.1	95.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
413	Autres	%	86.1	86.1	84.8	84.2	85.7	85.1	91.5	91.4	92.6	90.4	92.5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																	
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	85.2	83.6	84.3	83.7	85.2	84.4	85.5	86.1	84.9	86.5	86.6	87.2	86.0	n.d.	n.d.
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	86.3	84.7	85.3	84.4	86.5	85.2	86.3	87.3	85.7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	70.7	68.4	74.1	72.9	76.2	71.6	68.4	68.5	70.9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
			Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme														
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Réussite des études de baccalauréat																	
417	Persévérance après 1 an	n	6,769	7,056	7,166	7,350	7,407	7,573	8,406	8,822	8,813	8,611	8,781	8,666	8,438	9,183	8,814
418	Diplomation après 6 ans	n	6,430	6,667	6,744	6,992	6,989	7,109	8,406	8,822	8,813	8,611	8,781	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
419	Sciences de la santé	n	624	807	792	843	867	858	985	1,086	1,082	1,111	1,152	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

420	Sciences pures	n	518	594	556	585	589	580	735	791	744	674	670	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
421	Sciences appliquées	n	751	699	714	788	789	813	901	1,013	1,077	1,114	1,226	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422	Arts	n	159	145	142	170	126	166	197	178	213	191	184	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423	Lettres	n	238	229	234	230	220	224	282	298	252	245	253	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424	Sciences humaines	n	1,125	1,075	1,150	1,172	1,238	1,344	1,502	1,614	1,670	1,652	1,562	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425	Éducation	n	376	368	380	351	381	373	445	455	438	456	509	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426	Droit	n	151	170	167	171	159	159	171	164	180	173	180	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427	Administration	n	731	783	958	986	754	703	815	770	739	732	747	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428	Autres	n	1,757	1,797	1,651	1,696	1,866	1,889	532	580	678	628	558	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	1,121	1,035	958	939	942	1,012	1,341	1,302	1,335	1,426	1,413	1,355	1,560	n.d.	n.d.
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	1,136	1,049	969	947	957	1,022	1,157	1,137	1,144	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	307	268	277	391	411	542	553	555	502	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Durée moyenne des études au baccalauréat																
432	Sciences de la santé	an	3.3	3.3	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
433	Sciences pures	an	3.0	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
434	Sciences appliquées	an	3.8	3.8	3.8	3.9	3.9	3.9	3.9	4.0	3.9	3.9	4.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
435	Arts	an	3.7	3.6	3.5	3.5	3.3	3.7	3.5	3.3	3.5	3.5	3.5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
436	Lettres	an	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	2.9	2.9	3.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
437	Sciences humaines	an	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	2.8	2.9	2.9	2.9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
438	Éducation	an	3.4	3.4	3.3	3.4	3.4	3.5	3.5	3.4	3.5	3.5	3.4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
439	Droit	an	3.3	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
440	Administration	an	2.9	2.9	3.0	2.9	2.5	2.6	2.7	2.6	2.9	2.8	2.9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
441	Autres	an	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6	3.7	2.8	2.9	2.9	2.9	3.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
442	Ensemble des secteurs	an	3.3	3.3	3.2	3.3	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Durée moyenne des études de maîtrise																
443	Sciences de la santé	an	2.4	2.3	2.3	2.2	2.3	2.2	2.3	2.2	2.3	2.3	2.2	2.2	2.3	n.d.	n.d.
444	Sciences pures	an	2.2	2.2	2.2	2.2	2.0	2.2	2.3	2.2	2.1	2.1	2.2	2.1	2.0	n.d.	n.d.
445	Sciences appliquées	an	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.8	n.d.	n.d.
446	Arts	an	1.9	2.0	2.0	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8	1.9	n.d.	n.d.
447	Lettres	an	2.1	2.0	2.2	2.2	2.1	2.2	1.8	1.9	2.0	1.8	2.0	2.1	2.0	n.d.	n.d.
448	Sciences humaines	an	1.7	1.6	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.8	1.8	1.7	1.7	n.d.	n.d.
449	Éducation	an	2.1	2.1	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.0	1.8	2.0	2.0	n.d.	n.d.
450	Droit	an	1.9	1.5	1.5	1.4	1.5	1.2	1.2	1.4	1.3	1.6	1.4	1.4	1.4	n.d.	n.d.
451	Administration	an	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.6	n.d.	n.d.
452	Autres	an	2.3	2.3	2.3	2.2	2.4	2.7	2.4	3.3	3.0	2.3	2.6	2.3	2.4	n.d.	n.d.

Nom de l'établissement : Université McGill

Date :

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
S487 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	5,846	5,738	5,738	5,724	5,853	6,544	6,743	n.d.	2012-2013 et 2013-2014 : Pour ces années, le regroupement d'emploi "Direction" est incomplet, plusieurs cadres n'avaient pas été correctement classifiés. L'exercice de révision de ces employés a été complété pour les données SYSPER 2014-2015. Veuillez noter que le nombre d'employés dans le groupe « Autre personnel d'ens. ou de rech - Annuel » a augmenté parce que les postdoctoraux ont été reclassés comme employés salariés à temps plein durant la période du rapport 2017-2018. De plus, pour l'ensemble des années, le groupe d'emploi du Personnel de gerance ne peut être identifié de façon distincte du Groupe du personnel professionnel, pour des considérations techniques du système actuel. La distinction entre les Professionnels et le Personnel de gerance ne peut se faire. Les deux groupes ne sont pas syndiqués. À McGill, il existe un groupe d'employés que l'on nomme « Management, Professionals and Excluded ». Parmi ce groupe, il y a 4 niveaux de compétence: Niveau 1 : on les classe « personnel de bureau » Niveaux 2, 3, et 4 sans supervision : on les considère « professionnels » Niveaux 2, 3, et 4 avec supervision : on les considère « personnel de gerance » Certains niveaux 3 et 4 : on les considère « cadre » puisqu'ils représentent l'université dans des décisions majeures (exemples: Senior Director, HR; Director, PMO). La supervision peut inclure ou non les responsabilités de gestion telles que l'embauche, l'imposition de mesures disciplinaires et le congédiement. Puisque les Ressources humaines à McGill sont décentralisées, chaque département peut définir une même position avec ou sans ces responsabilités de gestion. 2017-2018 : Le nombre d'employés au 1er octobre 2017 dans le groupe « Autre personnel d'ens. ou de rech - Annuel » a augmenté relativement aux tableaux du 1er octobre 2016 parce que les postdoctoraux ont été reclassés comme employés salariés à temps plein durant la période de la collecte SYSPER 2017-2018.
S488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	34	139	134	149	161	164	n.d.	
S489 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10	10	9	11	9	n.d.	
S490 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	129	124	140	150	155	n.d.	
S491 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,664	1,703	1,721	1,733	1,741	1,758	1,792	n.d.	
S492 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	617	645	524	514	495	894	889	n.d.	
S493 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	524	514	495	894	889	n.d.	
S494 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	n.d.	
S495 Personnel de gerance	n	n.d.	n.d.	n.d.	324	316	429	455	495	565	551	n.d.	
S496 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	713	714	1,309	1,282	1,312	1,466	1,636	n.d.	
S497 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,084	1,050	353	352	349	343	339	n.d.	
S498 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,000	897	885	866	905	943	957	n.d.	
S499 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	404	379	378	388	407	414	415	n.d.	
S500 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	378	388	407	414	415	n.d.	
S501 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	n.d.	

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
S531 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	937	1,046	1,152	1,098	1,040	1,163	1,070	n.d.	
S532 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	556	594	557	560	628	557	n.d.	
S533 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	449	490	558	541	480	535	513	n.d.	

Nom de l'établissement :							
I. Éléments d'information		II. Observations					
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT							
Fonds de fonctionnement		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
A. Produits							
534	Subventions	k\$	0	0	0	0	0
535	Subvention du MES (515)	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEE				
536	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$					
537	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$					
538	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$					
539	Produits provenant des étudiants	k\$	0	0	0	0	0
540	Droits de scolarité (401)	k\$					
541	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$					
542	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$					
543	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$					
	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	k\$					
	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	k\$					
	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	k\$					
544	Cotisations des étudiants (455)	k\$					
545	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$					
546	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$					
547	Autres produits	k\$	0	0	0	0	0
548	Intérêts et dividendes (435)	k\$					
549	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$					
550	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$					
551	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$					
552	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$					
553	Gains sur vente de placement (526)	k\$					
554	Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$					
555	Ventes externes (460)	k\$					
556	Autres produits (466, 470)	k\$					
557	Total des produits	k\$	0	0	0	0	0
B. Charges							
558	Masse salariale	k\$	0	0	0	0	0
559	Direction	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEE				
560	Gérance	k\$					
561	Enseignants-chercheurs	k\$					

					Date :
					Page 5 de 8
					III. Remarques
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)					
2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
0	0	369,437	396,780	410,196	
S l'année dernière.		337,809	365,259	378,863	
		0	0	0	
		28,422	30,967	31,173	
		3,207	554	159	
0	0	319,684	349,646	365,377	
		70,908	73,457	67,035	
		57,576	64,166	16,983	
		39,435	41,638	42,262	
		5,758	6,417	1,698	
		0	0	156,864	Ajouté manuellement pour correspondre au SIFU 2019-2020
		0	0	16,202	Ajouté manuellement pour correspondre au SIFU 2019-2020
		0	0	5,732	Ajouté manuellement pour correspondre au SIFU 2019-2020
		17,215	17,948	19,155	
		34,610	35,670	36,518	
		94,181	110,350	2,928	
0	0	151,518	164,200	139,927	
		2,591	5,439	5,927	
		101	196	0	
		0	0	0	
		0	0	0	
		2,711	1,643	1,740	
		0	0	0	
		6,242	10,411	8,832	
		135,180	140,244	119,429	
		4,693	6,267	3,999	
0	0	840,638	910,626	915,499	
0	0	515,185	535,242	556,232	
S l'année dernière.		19,864	27,072	29,020	
		51,775	45,445	48,570	
		235,149	245,692	254,977	

		17,486	17,157	17,955		
		4,708	6,344	4,488		
		12,066	13,422	13,624		
		56,396	88,961	93,128		
		28,904	19,433	19,748		
		65,078	47,845	51,358		
		23,758	23,872	23,363		
		110,974	111,517	92,856		
0	0	225,936	228,184	237,621		
		(17,512)	(15,548)	8,821		
		2,420	2,081	1,546		
		473	242	284		
		1,251	933	1,008		
		663	747	704		
		18,588	19,654	16,612		
		33,802	35,127	38,003		
		12,993	17,936	13,765		
		36,932	24,483	20,757		
		19,147	19,672	15,569		
		55,705	53,176	53,962		
		2,733	2,225	1,815		
		40,705	45,794	43,493		
		9,834	13,899	14,133		
		2,616	1,251	536		
		0	0	0		
		1,743	1,045	559		
		0	0	0		
		3,434	4,957	5,885		
		101	196	-		
		309	312	166		
		0	0	0		
		(50,569)	(40,984)	(41,797)		
		0	0	0		
0	0	801,526	833,959	844,911		
		19,762	16,000	5,600		
0	0	821,288	849,959	850,511		
0	0	19,350	60,667	64,988		
		(0)	(0)	0		

Nom de l'établissement :								
I. Éléments d'information		II. Observations						
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS								
		Année financière univ						
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
A. Produits								
599 Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0
600 Subvention du Ministère (515)	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.						
601 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$							
602 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$							
603 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$							
604 Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0
605 Intérêts et de dividendes (435)	k\$							
606 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$							
607 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$							
608 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$							
609 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$							
610 Gains sur vente de placements (526)	k\$							
611 Ventes externes (460)	k\$							
612 Autres produits (466, 470)	k\$							
613 Total des produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0
B. Charges								
614 Masses salariales	k\$	0	0	0	0	0	0	0
615 Direction	k\$							
616 Gérance	k\$							
617 Enseignants-chercheurs	k\$							
618 Chargés de cours	k\$							
619 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$							
620 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$							
621 Personnel professionnel non enseignant	k\$							
622 Personnel de soutien technique	k\$							
623 Personnel de soutien de bureau	k\$							
624 Personnel de métier et ouvrier	k\$							
625 Avantages sociaux	k\$							
626 Autres charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0
627 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$							
628 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$							

			Date :
			Page 6 de 8
III. Remarques			
Universitaire (1er mai au 30 avril)			
2017-2018	2018-2019	2019-2020	
202,004	212,633	245,179	
12,653	16,118	15,427	
44,423	21,247	30,203	
136,750	167,663	184,415	
8,178	7,605	15,134	
182,991	202,165	188,269	
237	265	416	
0	0	0	
60,878	63,587	60,915	
0	0	0	
115,043	131,060	118,079	
0	0	0	
4,330	4,534	5,818	
2,503	2,719	3,042	
384,995	414,798	433,448	
102,890	111,989	120,199	
3,340	1,984	2,110	
5,427	7,922	8,280	
39,107	40,521	42,737	
956	1,017	1,261	
29,675	31,235	34,081	
3,562	3,934	3,881	
5,775	12,419	14,624	
3,134	7,528	7,616	
11,907	5,354	5,535	
7	74	73	
21,053	23,803	25,770	
244,810	261,811	270,858	
263	306	1,269	
17	6	0	

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

19,498	20,154	21,471	
183	262	164	
20,625	22,690	20,939	
89,069	97,738	101,483	
32,640	35,751	36,476	
42,896	42,973	51,323	
0	0	0	
23,226	23,637	27,801	
1,620	2,008	1,946	
4,658	3,054	4,740	
493	586	662	
686	374	191	
5,963	10,167	(590)	
0	0	0	
2,303	1,634	2,490	
0	0	0	
3	16	2	
0	0	0	
669	455	490	
0	0	0	
(1,446)	(1,366)	(1,346)	
(13)	(0)	32	
367,294	396,237	415,513	
0	0	0	
367,294	396,237	415,513	
17,701	18,561	17,935	
0	0	(0)	

			Date :
			Page 7 de 8
III. Remarques			
ersitaire (1er mai au 30 avril)			
2017-2018	2018-2019	2019-2020	
26,871	76,420	94,615	
163,191	69,051	63,311	
51,883	74,585	55,313	
0	0	0	
1,937	19,572	17,221	
17,406	0	0	
261,288	239,629	230,460	
2017-2018	2018-2019	2019-2020	
30,419	35,596	(34,504)	
0	0	0	
2,532	96	8,139	
35,374	96	3	
0	0	0	
91,079	80,603	152,318	
5,885	761	(16)	
14,696	32,359	18,423	
2,640	2,742	2,711	
5,880	3,346	3,344	
238	380	288	
40,318	43,043	32,748	
22,684	19,804	21,587	
0	0	0	
383	262	352	
3,585	1,775	3,573	
0	0	0	
0	0	0	
304	1,256	523	
5,271	7,950	5,086	
0	9,559	15,886	
0	0	0	
261,288	239,629	230,460	

Nom de l'établissement : McGill													
I. Éléments d'information			II. Observations										
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
685	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	346,601	326,096	
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	Historique obtenu l'année dernière									58,198	37,620
687	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$										9,317	8,591
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$										184,776	189,617
689	Chaires de recherche du Canada	k\$										23,400	24,500
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$										151,723	152,734
691	Gouvernement du Canada	k\$										9,652	12,383
692	Subventions de recherche du Québec Fonds de recherche du Québec	k\$										25,311	24,752
693	Gouvernement du Québec	k\$										21,342	18,443
694	Financement institutionnel	k\$										3,969	6,308
695	Autres sources	k\$										14,958	10,448
696	Contrats	k\$										54,041	55,068
697		k\$										10,024	9,645
Fonds de recherche par secteur disciplinaire			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
698	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	346,601	326,096	
699	Sciences de la santé	k\$	Historique obtenu l'année dernière									158,614	139,428
700	Sciences pures	k\$										80,480	74,849
701	Sciences appliquées	k\$										56,729	62,567
702	Arts	k\$										7,049	4,234

703	Lettres	k\$									4,913	4,426
704	Sciences humaines	k\$									19,048	20,419
705	Éducation	k\$									3,209	4,094
706	Droit	k\$									3,236	2,553
707	Administration	k\$									2,643	3,440
708	Autres	k\$									10,679	10,087
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
709	Professeurs-chercheurs financés	%	Historique obtenu l'année dernière								85	81
710	Sciences de la santé	%									27	25
711	Sciences pures	%									15	14
712	Sciences appliquées	%									15	14
713	Arts	%									2	2
714	Lettres	%									6	5
715	Sciences humaines	%									12	12
716	Éducation	%									2	2
717	Droit	%									2	2
718	Administration	%									4	4
719	Autres	%									0	1
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	Historique obtenu l'année dernière								40,000	42,000
721	Sciences de la santé	\$									62,908	60,374
722	Sciences pures	\$									53,495	50,150
723	Sciences appliquées	\$									33,000	38,000
724	Arts	\$									28,827	29,408
725	Lettres	\$									19,000	21,346
726	Sciences humaines	\$									29,116	34,986
727	Éducation	\$									25,000	26,285
728	Droit	\$									22,290	32,106
729	Administration	\$									20,577	21,907
730	Autres	\$									41,000	52,000

1) Sources de données: InfoEd, la base de données d'administration de recherche interne de McGill, pour le financement interne et tous les fonds signalés au Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU), à l'exception de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), des Chaires de recherche du Canada (CRC) et les Chaires James McGill et les bourses William Dawson. Le service de gestion financière liée à la recherche (SGFR) de McGill pour les fonds de la FCI, le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements pour les CRCs et le Bureau du Vice-principal exécutif et du vice-principal aux études pour les Chaires James McGill et les bourses Dawson.

Les données disponibles pour la FCI et les chaires de recherche internes (James McGill, Dawson) sont les fonds dépensés et non les versements reçus.

2) Ne comprend pas le Fonds de soutien à la recherche (FSR) ni le financement provincial pour les frais indirects, les revenus d'investissement et de dotation, les fonds alloués aux chercheurs non principaux, ni les fonds accordés aux étudiants de deuxième et de troisième cycles ou aux étudiants postdoctoraux.

3) McGill fonctionne dans un environnement de base de données opérationnelle. Par conséquent, les données sont sous réserve de modification.

4) Les données pour les années 2018-2019 et 2019-2020 ne sont pas complètes et sont sous réserve de modification.

5) Modifications à la méthodologie pendant l'exercice 2020-2021: nouveaux système de classification utilisés pour les données qui proviennent de InfoEd, exclusion des chaires de recherche internes dans le calcul des lignes 709-719 à cause des différentes sources de données et nouvelle méthode de calcul pour les lignes 720-730 afin d'améliorer la précision des données.

Date :

III. Remarques

2019-2020	
338,116	
40,325	Comprend tous les fonds administrés lorsque McGill est l'institution principale, mais pas les fonds transférés lorsque McGill est un partenaire du projet. Ne comprend pas les 20% de contributions en nature/en espèces exigées aux projets du Fonds d'innovation de la FCI. Comprend les fonds de contrepartie du gouvernement du Québec.
9,455	Comprend tous les fonds administrés lorsque McGill est l'institution principale, mais pas les fonds transférés lorsque McGill est un partenaire du projet. Ne comprend pas les 20% de contributions en nature/en espèces exigées aux projets du Fonds d'innovation de la FCI. Comprend les fonds de contrepartie du gouvernement du Québec.
197,502	
26,700	
157,542	Comprend les Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC), les Réseaux de centres d'excellence (RCE), le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).
13,260	Comprend toutes autres sources de financement du gouvernement fédéral à part celles aux lignes 689 et 690.
26,192	
18,988	Comprend uniquement les fonds provenant du Fonds de recherche du Québec-Santé (FRQS), du Fonds de recherche du Québec-Nature et technologies (FRQNT) et du Fonds de recherche du Québec-Société et culture (FRQSC).
7,204	
9,562	Comprend les fonds externes alloués à McGill pour des bourses de recherche parrainées de manière interne, telles que les chaires de recherche interne, les chaires James McGill et les bourses William Dawson. La partie recherche, mais pas la partie salariale, des chaires internes est incluse.
55,079	
7,937	
2019-2020	
338,116	Tous les fonds ne peuvent être attribués à un domaine disciplinaire en raison de la nature de certains programmes (fonds communs de la FCI, par exemple) et ont été classés dans la catégorie Autres. Les domaines disciplinaires ne correspondent pas aux facultés de McGill.
138,623	
80,043	
72,021	
3,178	

4,653	
18,587	
4,497	
2,484	
3,099	
10,930	
2019-2020	
n.d	Le pourcentage est basé sur tous les chercheurs éligibles à détenir une bourse à McGill par rapport au nombre total de membres du corps professoral énumérés à la page 1, ligne 21.
n.d	
n.d	
n.d	
n.d	
n.d	
n.d	
n.d	
n.d	
n.d	
2019-2020	
43,980	Ne comprend pas les projets financés par la FCI et les chaires de recherche interne en raison des différentes sources des données. Ne comprend pas les professeurs non subventionnés.
60,043	
63,500	
39,000	
30,025	
21,073	
33,000	
29,000	
38,940	
28,000	
65,000	

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, TSEP, DGSEG, DIS, BCI.

Page 1- Étudiants-enseignants

Ligne 1	EEETP	L'effectif étudiant équivalent au temps plein est calculé sur l'ensemble de l'année universitaire. Les établissements doivent remplir la case réservée à l'année 2018-2019 sur la base de la plus récente déclaration des effectifs au système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU).
Lignes 5 à 15	Effectif étudiant	Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres. Ces données excluent les résidents et les résidentes en médecine, les auditeurs et les auditrices, les stagiaires postdoctoraux et les étudiants et les étudiantes en situation d'accueil.
Lignes 13 et 14	Effectif étudiants internationaux	Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens).
Ligne 15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	Il s'agit des étudiants inscrits dans un programme universitaire québécois en échange à l'étranger ou tout autre étudiant en séjour d'étude hors Québec qui garde un lien avec une université québécoise.
Ligne 18	Nombre de professeurs récemment embauchés	Professeurs embauchés pendant l'année universitaire, du 1er mai au 30 avril. Veuillez comptabiliser non seulement l'embauche des «nouveaux professeurs réguliers» (postes menant à la permanence), mais également les professeurs à contrat de durée déterminée (subventionnés ou suppléants). Veuillez exclure les professeurs invités.
Ligne 21	Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	Professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens, ne sont pas comptabilisés ici. Veuillez noter que les professeurs en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les professeurs invités sont également comptabilisés. Uniquement les professeurs avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés. La définition utilisée s'applique à tout le formulaire, à l'exception de la ligne 18 (professeurs récemment embauchés) qui exclut les professeurs invités.
Ligne 22	Nombre de professeurs réguliers	Professeurs et chercheurs avec rang académique dans un statut régulier au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Veuillez noter qu'un statut régulier n'est pas nécessairement garant d'un emploi à temps plein.
Ligne 25	Nombre de professeurs non réguliers	Professeurs et chercheurs avec rang académique dans un statut non régulier au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Cet effectif correspond au personnel dont le statut relatif au poste est limité dans la durée: sumuméraire, occasionnel, invité, prêté par un autre établissement, temporaire, contractuel, étudiant, stagiaire, etc.
Ligne 28	Nombre de chargés de cours au 1er octobre	Chargés de cours engagés à la charge qui sont rémunérés pour un cours déclaré dans le Système GDEU au 1er octobre. Ce groupe inclut tous les chargés de cours rémunérés par l'établissement, y compris les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les postdoctorats même s'ils enseignent. Veuillez noter que le nombre de chargés de cours au 1er octobre ne comprend pas les chargés de cours qui obtiennent une rémunération pour des activités de «gestion académique», et exclut aussi ceux qui auraient reçu uniquement un montant de rétroactivité. Uniquement les chargés de cours avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés. La définition utilisée s'applique à tout le formulaire.
Ligne 38	Autres catégories d'enseignants	Toute personne ayant donné un cours déclaré dans le système GDEU, dont le lien d'emploi avec l'établissement ne correspond ni à la définition d'un professeur, ni à celle d'un chargé de cours pour les fins du présent formulaire.

Lignes 39 à 71	Professeurs selon le secteur disciplinaire	Déclinaison de la ligne 21 (Page 1) selon le secteur disciplinaire de la principale discipline d'enseignement ou de recherche du professeur.
Lignes 72 à 104	Chargés de cours selon le secteur disciplinaire	Déclinaison de la ligne 28 (Page 1) selon le secteur disciplinaire du cours.
Page 2- Étudiants par cycle		
Lignes 105 à 401	Effectif étudiants	Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres.
Lignes 138 à 170	1er cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 1er cycle qui n'équivaut pas à un grade de baccalauréat.
Lignes 204 à 236	2e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 2e cycle qui n'équivaut pas à un grade de maîtrise.
Lignes 270 à 302	3e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 3e cycle qui n'équivaut pas à un grade de doctorat.
Page 3- Réussite		
	Cohorte	Les étudiants inclus dans la cohorte sont ceux qui étaient inscrits pour la première fois dans un diplôme de grade au trimestre d'automne et à temps plein. Il est cependant possible qu'un étudiant interrompe ses études durant son parcours ou poursuive certains de ses trimestres d'études à temps partiel. Pour tous les indicateurs de cheminement, le type de fréquentation scolaire (temps plein ou temps partiel) des trimestres subséquents n'a pas d'importance.
	Nombre d'années de suivi	Les indicateurs de taux de diplomation par cohorte de nouveaux inscrits au baccalauréat et à la maîtrise sont typiquement présentés après 6 ans tandis que celui au doctorat est habituellement présenté après 8 ans.
	Taux de réussite	Le taux de réussite par cohorte de nouveaux inscrits comprend les personnes qui ont diplômé dans la même sanction que recherchée au départ, même si la sanction obtenue ne correspond pas au programme d'études initialement visé. Par exemple, un étudiant qui commence un baccalauréat en sciences politiques, et qui, à la suite d'un changement de programme, obtient un baccalauréat en économie, sera comptabilisé. Si ce même étudiant obtient plutôt un certificat en sciences politiques, il ne sera pas compris dans le taux d'obtention de diplôme. <i>Voir Liste_formules.</i>
Ligne 402	Persévérance après 1 an	Le taux de persévérance comprend les personnes, qui, d'une même cohorte, ont obtenu un diplôme dans le grade visé, demeurent inscrits dans le grade visé ou bien sont inscrits dans un cycle supérieur. Dans ce dernier cas, toutes les sanctions possibles dans les cycles supérieurs sont considérées. Le dénominateur est le total de la cohorte. <i>Voir Liste_formules.</i>
Lignes 404 à 416	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un baccalauréat en six ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé. Exemple: La cohorte de l'automne 2006 (toutes universités) regroupe 39 016 étudiants. De cette cohorte, 2 012 personnes ont démarré un baccalauréat en arts à temps plein en T0. En T18, soit 6 ans plus tard, 135 de ces personnes ont obtenu un baccalauréat dans un autre domaine et une autre discipline (DIP1), 52 personnes ont obtenu un baccalauréat dans une autre discipline mais dans le même domaine (DIP2) et 1 268 personnes ont obtenu un diplôme dans la même discipline et le même domaine (DIP3). On comptabilise donc $(135+52+1\ 268)/2\ 012 = 72,3\%$ de réussite après 6 ans pour les personnes ayant débuté un baccalauréat en art en T0. <i>Voir Liste_formules.</i>

Lignes 417 à 431

Réussite des études

Ces lignes indiquent le nombre total de personnes formant les cohortes qui servent de dénominateur aux calculs des taux de réussite indiqués aux lignes 402 à 416

Lignes 432 à 464

Durée moyenne des études

La durée moyenne des études consiste, pour chaque cohorte, à calculer la durée des études des étudiants qui ont diplômés (en 6 ans ou moins pour les baccalauréats et les maîtrises, 8 ans ou moins pour les doctorats). Les étudiants sont donc les mêmes étudiants diplômés considérés dans les taux de réussite par domaine CLASS dominant. On calcule le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'interruption des études et ceux à temps partiel, que l'on convertit en nombre d'années par la suite.

Page 4- Personnel

Les données de cette section proviennent du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Pour des définitions plus détaillées, on se référera au Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER), Collecte de données 2017-2018, 11 juillet 2018, p. 45-48.

Veillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Uniquement les employés avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés.

Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emplois dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier.

Direction

Regroupe la haute direction, la direction académique (tel que doyen ou vice-doyen) et les cadres.

Professeurs

Regroupe les professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens, sont comptabilisés sous "Direction". Veillez noter que les professeurs en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les professeurs invités sont également comptabilisés.

Chargés de cours

Regroupe les chargés de cours engagés à la charge qui sont rémunérés pour un cours déclaré dans le Système GDEU au 1er octobre. Ce groupe inclut tous les chargés de cours rémunérés par l'établissement, y compris les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les postdoctorats même s'ils enseignent. Veillez noter que le nombre de chargés de cours au 1er octobre ne comprend pas les chargés de cours qui obtiennent une rémunération pour des activités de «gestion académique», et exclut aussi ceux qui auraient reçu uniquement un montant de rétroactivité.

Autre personnel d'ens. ou de rech.

Regroupe le personnel d'enseignement ou de recherche sans rang académique ainsi que les post-doctorants.

Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	Regroupe les employés dont la tâche est de soutenir l'enseignement ou la recherche. Ces personnes, principalement des étudiants, occupent généralement cette fonction à temps partiel. On y retrouve principalement les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, les surveillants d'examens, les correcteurs, les démonstrateurs, les moniteurs, les superviseurs de stage, les chargés de travaux pratiques, les animateurs, les responsables de formation clinique et les responsables de formation professionnelle.	
Gérance	Regroupe des personnes occupant des postes non « syndicaux » au sens du Code du travail, car ils ont l'obligation de représentation de l'employeur dans ses relations avec ses employés. Ils ont plus spécifiquement des responsabilités de gestion et de direction d'employés, telles que l'embauche, la formation, les mesures disciplinaires et le congédiement, des groupes d'emploi technique, bureau ou métier. Ils ont également des responsabilités de gestion budgétaire. On y retrouve entre autres les contremaîtres, les chefs techniciens et les chefs de secrétariat qui sont exclus du syndicat. Ainsi, les chefs de secrétariat syndiqués se retrouveront sous la valeur « 51 » (Personnel de bureau). À titre indicatif, le libellé de leur fonction commence souvent par chef, contremaître, gérant, responsable, superviseur, "manager" ou coordonnateur.	
Personnel professionnel	Regroupe le personnel affecté à des emplois pour lesquels un diplôme universitaire ou l'équivalent est généralement exigé. La fonction n'est pas directement liée à l'enseignement et la recherche. On y retrouve entre autres les bibliothécaires, les psychologues, les différents agents, les analystes, les chargés de projets et les conseillers. Il est à préciser que l'obtention d'une prime pour coordination d'une équipe n'est pas un élément suffisant pour que l'employé soit considéré hors du groupe Professionnel. À ce sujet, voir la définition du groupe Gérance.	
Personnel technique	Regroupe généralement des personnes qui détiennent un DEC. Ces employés, de par leur formation, maîtrisent une technique, mais demeurent toutefois sous la supervision d'un gestionnaire, d'un superviseur, ou d'un contremaître. Le libellé de leur fonction commence généralement par le titre de technicien.	
Personnel de bureau	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien administratif ou de bureau, caractérisés par l'exécution de différents travaux usuels de l'administration courante. Ces emplois exigent normalement un diplôme d'études secondaires (DES). Le libellé de leur fonction est par exemple dactylo, sténographe, secrétaire de direction, commis, commis-comptable, commis à la paie, commis de bureau, réceptionniste ou préposé au magasin.	
Personnel de métiers et services	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.	
Personnel périphérique de soutien	Regroupe le personnel dont les fonctions sont liées aux activités périphériques de l'établissement, telles que les centres culturels ou sportifs et les événements spéciaux, etc.	
Lignes 465 à 497	Effectif régulier au 1er octobre	L'effectif régulier comprend le personnel au 1er octobre de l'année de référence dans un statut régulier relativement au poste. Cet effectif correspond au personnel permanent rémunéré directement par l'établissement ou par un établissement affilié, à même son budget général. L'effectif régulier est exprimé en nombre de personnes et non en ETC. Il exclut le personnel occasionnel, temporaire, étudiant, stagiaire ou autre. Veuillez noter qu'un statut régulier n'est pas nécessairement garant d'un emploi à temps plein.
Lignes 498 à 530	Effectif non régulier au 1er octobre	L'effectif non régulier comprend le personnel au 1er octobre de l'année de référence dans un statut non régulier relativement au poste. Cet effectif correspond au personnel dont le statut relatif au poste est limité dans la durée: surnuméraire, occasionnel, invité, prêté par un autre établissement, temporaire, contractuel, étudiant, stagiaire, etc. rémunéré par l'établissement ou par un établissement affilié à même son budget général. L'effectif non régulier est exprimé en nombre de personnes et non en ETC.

Lignes 531 à 533	Chargés de cours	Regroupe les chargés de cours engagés à la charge qui sont rémunérés pour un cours déclaré dans le Système GDEU au 1er octobre. Ce groupe inclut tous les chargés de cours rémunérés par l'établissement, y compris les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les postdoctorats même s'ils enseignent. Veuillez noter que le nombre de chargés de cours au 1er octobre ne comprend pas les chargés de cours qui obtiennent une rémunération pour des activités de «gestion académique», et exclut aussi ceux qui auraient reçu uniquement un montant de rétroactivité. Par leur statut d'emploi particulier, les chargés de cours constituent une catégorie à part.
Page 5- FF	Année 2010-2011	Cette section reproduit les données du Système d'information financière des universités (SIFU) concernant le fonds de fonctionnement. Les numéros de compte entre parenthèse renvoient au Cahier de définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. Cette année compte 11 mois en raison d'une modification à l'année financière des universités.
Page 6- FR	Année 2010-2011	Cette section reproduit les données du SIFU concernant le fonds de fonctionnement avec restrictions. Les numéros de compte entre parenthèse renvoient au Cahier de définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. Cette année compte 11 mois en raison d'une modification à l'année financière des universités.
Page 7- FI	Année 2010-2011	Cette section reproduit l'annexe 16 du SIFU (Voir détails au compte 105 du Cahier de définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités.) Cette année compte 11 mois en raison d'une modification à l'année financière des universités.
Page 8- Recherche		
Lignes 685 à 697	Fonds de recherche par source de financement	Comptabiliser les fonds administrés par l'université ou par un établissement affilié, quand la personne responsable du projet de recherche est un professeur-chercheur de l'université ou un professeur-chercheur assimilé. Ne pas comptabiliser les fonds alloués en vue de la réalisation d'un projet de recherche dont le ou la responsable n'est pas un professeur-chercheur d'une université ou assimilé. Exclure aussi les bourses de formation, les subventions allouées pour la réalisation des projets d'assistance technique de tout organisme et les frais indirects de recherche assumés à même le budget général de l'université. Rattacher le montant à la période allant du 1er mai au 30 avril et englobant la date qui figure dans le document qui officialise l'annonce du contrat ou de la subvention. Dans le cas d'un montant dont les versements s'étalent sur plus d'une année budgétaire sans que l'organisme pourvoyeur en précise la répartition par année budgétaire, il faut répartir également le montant total sur chacun des exercices financiers pendant lesquels les travaux de recherche doivent se réaliser.
Ligne 690	Organismes subventionnaires canadiens	Fonds en provenance des organismes subventionnaires du Gouvernement du Canada (IRSC, CRSNG, CRSH, fonds Apogée, etc.)
Ligne 691	Gouvernement du Canada	Fonds en provenance de l'Administration gouvernementale du Canada (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
Ligne 694	Gouvernement du Québec	Fonds en provenance de l'Administration gouvernementale du Québec (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
Ligne 695	Financement institutionnel	Financement provenant de l'établissement d'attache ou de ses constituantes (fondation, fonds, centre de recherche, etc.)
Ligne 696	Autres sources	Fonds en provenance d'autres sources publiques, parapubliques et privées, canadiennes ou étrangères (Établissements d'enseignement, municipalités, compagnies, corporations, fondations, associations, organismes à but non lucratif, sociétés, etc.)
Ligne 697	Contrats	Préciser le montant du financement en provenance d'autres sources obtenu en vertu de contrats de recherche. Un contrat de recherche est une entente conclue entre des parties juridiques afin de financer des travaux effectués à l'intérieur d'un projet de recherche. Cette entente comporte une ou certaines des caractéristiques suivantes (liste non exhaustive) : - exigence de biens livrables; - versements conditionnels répartis selon un échéancier prédéterminé; - contraintes en matière de communication et de confidentialité en ce qui a trait à la transmission des résultats; - contraintes relativement à la propriété intellectuelle que possède le bailleur de fonds sur les résultats des travaux de recherche.

Lignes 698 à 708	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Correspond aux fonds de recherche dont disposent les professeurs-chercheurs durant l'année de référence. Rattacher le montant à la période allant du 1er mai au 30 avril et englobant la date qui figure dans le document qui officialise l'annonce du contrat ou de la subvention. Dans le cas d'un montant dont les versements s'étalent sur plus d'une année budgétaire sans que l'organisme pourvoyeur en précise la répartition par année budgétaire, il faut répartir également le montant total sur chacun des exercices financiers pendant lesquels les travaux de recherche doivent se dérouler. Les professeurs-chercheurs responsables sont des professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Ils sont identifiés par le pourvoyeur de fonds comme chercheur principal responsable du projet de recherche. Comptabiliser les fonds de recherche des professeurs-chercheurs responsables selon le secteur disciplinaire auquel ils sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.
Lignes 709 à 719	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Exprime le rapport, en pourcentage, entre le nombre de professeurs disposant de fonds de recherche à titre de professeur-chercheur responsable durant l'année de référence et le nombre total de professeurs rattachés à l'université ou à un établissement affilié (Page 1, ligne 21). Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.
Lignes 720 à 730	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Montant correspondant à la médiane de l'ensemble des fonds de recherche dont disposent les professeurs rattachés à l'université ou à un établissement affilié au cours de l'année de référence à titre de professeur-chercheur responsable. Calculer le montant de financement correspondant au milieu de l'ensemble (n) des valeurs des fonds dont disposent individuellement les professeurs de l'établissement durant l'année de référence, soit la valeur située à la position $(n+1) \div 2$. Inclure uniquement les montants compris dans les sommes indiquées au lignes 688 à 697 de la page 8. Exclure les subventions d'infrastructure de la FCI et les fonds d'exploitation des infrastructures de la FCI. Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.

Perspectives de développement

Rapport de l'année 2019-2020
de l'Université McGill

Présenté conformément à la
*Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire*

Le 30 octobre 2020



Perspectives de développement

Le présent rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. Il traite des questions liées aux perspectives de développement de l'Université, à la suite de la demande du ministère de l'Enseignement supérieur. On y trouve une description des priorités de l'Université, des progrès réalisés pendant l'année 2019-2020 et des étapes à venir. Cette année, le rapport met l'accent sur la manière dont l'Université s'est adaptée aux énormes défis posés par la crise de la COVID-19 et a déployé les mesures nécessaires pour traverser cette dernière.

L'institution

Fondée il y a près de 200 ans, McGill est l'une des plus anciennes universités au pays. Fière de son ancrage au Québec, elle s'est bâti une réputation d'excellence partout sur la planète. Elle compte 39 736 étudiants, 1 731 professeurs, 11 facultés et 13 écoles répartis sur les campus du centre-ville de Montréal et de Sainte-Anne-de-Bellevue et sur son campus de médecine en Outaouais. Aussi, quatre hôpitaux universitaires y sont affiliés, dont le Centre universitaire de santé de McGill (CUSM), l'Hôpital général juif, le Centre hospitalier de St. Mary et l'Institut universitaire de santé mentale Douglas.

Les principales sources de revenus de l'Université sont les subventions gouvernementales, les droits de scolarité, le financement de la recherche et les dons philanthropiques. Le gouvernement du Québec est l'un de nos plus importants partenaires financiers. Il serait d'ailleurs pertinent de mentionner l'importance du rôle qu'a joué le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) durant la pandémie, notamment en assurant aux établissements un financement prévisible pour l'exercice en cours. Dans ce contexte de pandémie particulièrement compliqué, nous espérons que ce dernier demeurera adéquat pour les exercices subséquents.

Notre institution assure la formation de 27 484 étudiants au premier cycle, de 10 265 étudiants aux cycles supérieurs et de 1 987 boursiers de recherche postdoctorale et résidents en médecine. La plupart de nos étudiants sont inscrits à temps plein, et l'Université affiche le plus haut taux de diplomation au Québec. L'origine géographique de ses étudiants fait de McGill l'université la plus internationale du Canada : 47 pour cent de son effectif étudiant est originaire du Québec¹, 23 pour cent, d'ailleurs au Canada et 30 pour cent, de plus de 150 pays.

Enfin, McGill est la seule université québécoise, et l'une des trois institutions canadiennes, à se classer systématiquement parmi les cinquante meilleures universités du

¹ Un étudiant est considéré comme résident du Québec s'il répond à tous les critères de l'une des 14 situations déterminées par le gouvernement du Québec. Au premier cycle, le pourcentage d'étudiants québécois s'élève à 50 %.

monde. McGill se classe 31^e au Palmarès universitaire mondial QS 2021, 40^e au palmarès 2021 du Times Higher Education, et première au Canada selon le classement 2021 de la revue *Maclean's*.

Vie académique

L'Université McGill a adopté un train de mesures pour composer avec la COVID-19 et faciliter la transition vers les prestations à distance pour ses étudiants, ses enseignants et ses employés. Ainsi, elle a produit du matériel de formation conçu pour cette nouvelle réalité, adapté ses services habituellement offerts en personne et élargi son offre de services pour alléger les bouleversements causés par les mesures imposées par la crise sanitaire.

À la mi-août, elle lançait le [Portail de la vie étudiante à distance](#), répertoire facile d'accès et convivial de l'ensemble des services et des ressources offerts à distance à ses étudiants dans diverses catégories : études, finances et carrière, santé et bien-être, logement étudiant, restauration et vie étudiante. Le portail comprend également un calendrier des activités à distance : les étudiants désireux de dynamiser leur vie sociale y trouveront des propositions conformes à leurs champs d'intérêt académiques et personnels. Les services et ressources décrits ci-après sont tous répertoriés dans le portail, qui est d'ailleurs actualisé régulièrement.

Dès que le confinement a été décrété, à la mi-mars, le Centre d'enseignement supérieur s'est attelé à la tâche, mettant une panoplie de ressources à la disposition des effectifs étudiant et enseignant. Sa [trousse de l'enseignant](#) comprend de l'information sur l'utilisation de diverses plateformes d'enseignement à distance, dont Zoom, Microsoft Teams, myCourses, WebEx et Crowdmark. Le Centre a également convié les enseignants à de nombreux [webinaires](#) pour qu'ils puissent se familiariser avec l'enseignement à distance, puiser dans une multitude de stratégies et suivre des lignes directrices. Il a également constitué une [trousse de l'étudiant](#) qui comprend des [webinaires](#) ainsi que des stratégies d'étude, d'apprentissage et d'adaptation aux cours à distance. L'Université a déployé ces ressources pour assurer la réussite de ses étudiants et pour transmettre à ces derniers et à leurs enseignants, de l'information cohérente sur les outils disponibles, la structure des cours et les modalités d'évaluation; de plus, elle honore ainsi son engagement : offrir une formation accessible et de haute qualité malgré ce passage sans précédent aux prestations à distance.

Outre le Centre d'enseignement supérieur, plusieurs unités se sont mobilisées pour épauler les étudiants en cette période de crise sanitaire. Ainsi, la [Bibliothèque de McGill](#) propose maintenant du clavardage avec les bibliothécaires, des ateliers virtuels, un nouveau service de cueillette de livres et l'accès à des millions de textes numériques par l'entremise du service d'accès temporaire d'urgence de HathiTrust. S'adaptant lui aussi à la situation, le [Service de tutorat](#) offre des ressources en ligne et du tutorat à distance; quant au [Bureau des étudiants en situation de handicap](#), il a transporté ses ressources sur le Web, notamment les services de ses conseillers en accès, et a veillé à ce que les mesures d'adaptation mises en place dans les lieux d'apprentissage physiques soient également offertes à distance. La technologie étant

indissociable d'un apprentissage à distance efficace, les [Services des TI](#) ont mis au point de précieux guides d'enseignement et d'apprentissage à distance et procédé à une refonte du site de [soutien informatique](#) pour simplifier la recherche d'information sur les outils, les systèmes et les technologies de l'Université. Par ailleurs, le Centre d'enseignement supérieur et les Services des TI ont uni leurs efforts afin que l'ensemble des étudiants, du personnel enseignant, des auxiliaires d'enseignement et des administrateurs puissent ouvrir un compte de titulaire de licence Zoom et ainsi tenir des réunions virtuelles réunissant un grand nombre de participants et exemptes de limite quant à la durée.

De plus, l'Université a aménagé sur ses campus des [bulles d'étude](#), aires calmes et sécuritaires adaptées au travail individuel et conformes aux directives des autorités sanitaires. Elle a également créé dans certains de ses pavillons des [bulles d'enseignement](#) qui peuvent accueillir en toute sécurité de petits groupes participant à des activités d'enseignement en présentiel. Grâce à ces bulles, étudiants et enseignants peuvent étudier et enseigner sur le campus au besoin, dans le respect des règles de distanciation physique.

Vie étudiante

Au-delà des études, les unités mcgilloises ont mis en place des mesures pour permettre aux étudiants d'acquérir des compétences diverses et de socialiser les uns avec les autres, et pour assurer leur bien-être physique et mental, malgré la fermeture des campus. Ainsi, sur le [portail myInvolvement](#), ils peuvent s'inscrire à diverses activités d'apprentissage – ateliers, événements, bénévolat – proposées par l'ensemble de notre communauté universitaire. Soucieuse de maintenir les liens qui unissent ses étudiants, l'unité Vie de campus offre plusieurs de ses programmes à distance : les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs peuvent prêter main-forte à leurs pairs de bien des manières grâce au [Programme d'entraide étudiante](#), et les étudiants de première année peuvent faire connaissance les uns avec les autres et se soutenir mutuellement grâce au programme de jumelage [Premier ami](#). Dans le même ordre d'idées, le [Programme de jumelage](#) met un nouvel étudiant international en relation avec un étudiant de 2^e année ou plus, qui peut agir comme guide linguistique et culturel, et le renseigner sur la vie à l'Université McGill. Les [Services aux étudiants](#) ont adapté une vaste gamme de leurs prestations au mode à distance ou à un mode hybride (services accessibles en ligne et, dans une certaine mesure, sur place) : [Service de planification de carrière](#), [Maison des peuples autochtones](#) pour les étudiants autochtones, [Services aux étudiants internationaux](#), [Bureau de la vie religieuse et spirituelle](#) et [Bourses et aide financière](#). Grâce à ces services et ressources en ligne, nos étudiants peuvent trouver le soutien dont ils ont besoin et nouer des liens les uns avec les autres, où qu'ils soient dans le monde.

La santé physique et psychologique de nos étudiants est d'une importance primordiale, a fortiori en période de pandémie. C'est pourquoi nous avons fait le nécessaire pour leur donner accès à nos services de santé de la façon la plus sécuritaire possible et axés sur leur bien-être

global. Dans cette optique, le [Pôle bien-être étudiant](#) offre de nombreux services à distance, notamment la consultation auprès d’infirmières, de diététistes, de professionnels en santé mentale et de conseillers satellites en bien-être. Il peut également aiguiller les étudiants vers des ressources externes, au besoin, et propose des [ateliers et groupes virtuels](#). À ces prestations s’ajoutent notamment les services de télésanté auxquels donnent accès les régimes d’assurance maladie pour les étudiants et [une panoplie de ressources pour les mises en quarantaine](#). Enfin, l’activité physique étant une composante importante du bien-être, le Service des loisirs et des sports de l’Université McGill propose, sur son site [We Live to Move](#), des vidéos sur demande et des cours gratuits sur une vaste gamme d’activités qui peuvent se pratiquer à la maison.

Nous avons à cœur le bien-être mental de nos étudiants. En mars 2020, nous avons lancé le service de soutien en santé mentale [Keep.meSAFE](#) en partenariat avec les associations étudiantes de l’Université : nos étudiants peuvent donc obtenir en tout temps des services professionnels de counseling par téléphone ou clavardage en plus de 60 langues. Par ailleurs, l’Université a mis de l’avant l’importance de la santé sexuelle et du consentement. C’est ainsi que le [Bureau d’intervention, de prévention et d’éducation en matière de violence sexuelle](#) offre maintenant à distance du soutien confidentiel et dépourvu de jugement aux étudiants qui ont vécu de la violence sexuelle, et qu’il a lancé à l’été 2019 [Ça nous concerne toutes et tous](#), une formation sur la violence sexuelle obligatoire pour l’ensemble des étudiants, des enseignants et des employés de l’Université.

Recherche, innovation et relations internationales

PLAN STRATÉGIQUE ET PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les priorités de McGill en matière de recherche sont dictées par le [Plan stratégique de recherche](#). Dans sa version mise à jour adoptée en 2019, ce Plan se donne pour objectif d’accroître les retombées de nos travaux, d’encourager la création et la consolidation de nouveaux partenariats, d’offrir aux jeunes chercheurs une expérience de recherche de grande qualité et de favoriser une participation active à l’économie mondiale du savoir.

À la fine pointe de leur domaine, les chercheurs de McGill sont à l’origine de découvertes qui changent notre vie et notre vision du monde. Divers indicateurs attestent d’ailleurs de l’excellence de la recherche mcgilloise : obtention de prix prestigieux et de bourses lors de concours canadiens et internationaux, dont les distinctions conférées par la Société royale du Canada ou la gouverneure générale du Canada, l’obtention d’un financement concurrentiel et prestigieux, le nombre et la valeur des contrats et des partenariats de recherche, les revenus qui leur sont associés et la valorisation des résultats de recherche, qui se traduit notamment par des transferts technologiques (licences, brevets, etc.).

Les chiffres suivants témoignent de notre performance en 2018-2019, la dernière année pour laquelle les données chiffrées sont consolidées :

- 606 millions de dollars en subventions de recherche (McGill et hôpitaux affiliés);
- 4,7 millions de dollars en revenus, provenant d'un total de 89 essais cliniques;
- 198 licences et options de licence, dont 23 accordées au secteur privé;
- 108 divulgations d'invention, 62 demandes de brevets nationaux et internationaux et 22 nouveaux brevets obtenus;
- 115 prix et bourses décernés à des chercheurs mcgillois, dont 13 professeurs élus membres de la Société royale du Canada.

Nous prévoyons tirer parti de notre solide feuille de route en matière de recherche et d'innovation pour déployer la pleine mesure du potentiel de notre Plan stratégique de recherche. Le gouvernement du Québec est l'un de nos plus importants partenaires à cet égard, et nous saluons les efforts soutenus et concrets qu'il déploie pour favoriser l'innovation et accroître les occasions de partenariats avec l'industrie.

RECHERCHE SUR LA COVID-19

Les chercheurs mcgillois sont en première ligne de la lutte contre la COVID-19. Ils sont les figures de proue de plusieurs initiatives d'envergure nationale et provinciale, notamment le [Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19](#) et la [Biobanque québécoise de la COVID-19 \(BQC19\)](#). Cette dernière est d'ailleurs dirigée par le Dr Vincent Mooser, titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada en médecine génomique. Nos chercheurs travaillent également au développement de vaccins efficaces avec des partenaires du Québec, et à la mise au jour des caractéristiques génétiques du virus lui-même et de ses hôtes au Centre de génomique de McGill. Au total, les scientifiques de l'Université McGill étudient la maladie de même que ses conséquences biologiques et sociales dans le cadre de 87 projets totalisant plus de 33 millions de dollars et financés par des sources fédérales, provinciales et privées. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des grands projets en cours.

- Le Pr Vincent Mooser, titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada en médecine génomique à la Faculté de médecine de l'Université McGill, dirige la BQC19. Il a participé à son lancement et oriente les efforts de collecte des échantillons grâce auxquels les chercheurs du Québec et du Canada pourront mieux comprendre les effets de cette infection sur le corps humain.
- Le Dr Donald Sheppard, directeur du Département d'immunologie et de microbiologie ainsi que de l'Initiative interdisciplinaire en infection et immunité de l'Université McGill (MI4), s'emploie à fournir aux équipes de terrain les ressources dont elles ont besoin et à organiser des projets de recherche et des essais cliniques. Plus de 50 chercheurs du MI4 se mobilisent dans l'offensive contre la COVID-19.
- Le Dr Brian Ward, professeur au Département de médecine (Division de médecine expérimentale), collabore avec Medicago Inc., entreprise de Québec qui emploie des plantes dans la production de vaccins et d'anticorps monoclonaux.
- Le Dr Timothy Evans, directeur de l'École de santé des populations et de santé mondiale de l'Université McGill, copréside le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19,

mandaté par le gouvernement fédéral pour mesurer l'étendue de l'infection à coronavirus au pays et recueillir rapidement l'information nécessaire à la prise en charge de la pandémie.

- Le Pr Martin Schmeing, directeur du Centre de recherche en biologie structurale de l'Université McGill, et le Pr Don van Meyel, directeur du Centre de biologie translationnelle à l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill, travaillent à la mise au point d'un test RT-PCR (amplification en chaîne par polymérase avec transcriptase inverse) fabriqué au Canada pour le dépistage de la COVID-19.
- Le Dr David Buckeridge, professeur au Département d'épidémiologie, de biostatistique et de santé au travail, collabore avec l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour élaborer des méthodes d'analyse reposant sur l'intelligence artificielle visant à mieux comprendre les mesures que prennent les sociétés du monde entier pour faire face à la pandémie.
- Le Pr Nicolas Moitessier, du Département de chimie, explore une méthode reposant sur des calculs informatiques et des épreuves de laboratoire, qui permettrait de trouver et de tester rapidement des molécules bloquant une enzyme essentielle au coronavirus.
- Le Pr Amine Kamen, du Département de bioingénierie et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en bioprocédés de production de vaccins antiviraux, et le Pr Denis Leclerc, de l'Université Laval, travaillent ensemble à la mise au point d'un candidat vaccin à base de nanoparticules contre la COVID-19.

La communauté mcgilloise déploie ses ressources et son talent pour lutter contre cette maladie mortelle. Et ce n'est là qu'un aperçu des projets en cours : de nombreux autres sont en phase préliminaire et seront déployés au cours des prochains mois.

COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES PROVINCIAUX

L'Université McGill collabore étroitement avec d'autres universités québécoises au sein de regroupements, de réseaux et de centres de recherche stratégiques financés par les Fonds de recherche du Québec (FRQ), soit en les dirigeant, soit en y participant. Ces programmes soutiennent la consolidation de vastes groupes interdisciplinaires et interétablissements au Québec par la constitution d'une masse critique de chercheurs œuvrant dans des secteurs stratégiques afin de réunir les expertises et d'élargir l'accès aux infrastructures de recherche. En plus de nourrir ces collaborations entre établissements québécois, l'Université McGill apporte un appui financier appréciable aux groupes de recherche qu'elle dirige ou dont elle fait partie. Sont actuellement en activité 38 regroupements du FRQ – Nature et technologies (FRQNT) et 36 du FRQ – Société et culture (FRQSC) de même que 19 réseaux thématiques et 24 centres de recherche du FRQ – Santé (FRQS). À l'heure actuelle, l'Université dirige ou codirige 16 % (19/117) des regroupements, réseaux et centres de recherche actifs financés par les FRQ et affiche un taux de participation global de 64 % (75/117).

En outre, McGill a participé activement à la mise sur pied de deux réseaux financés par les FRQ et dont elle est partenaire, à savoir le [Réseau inondations intersectoriel du Québec \(RIISQ\)](#)

(dirigé par l'Université du Québec à Montréal) et l'[Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique](#) (Université Laval).

La Pr^e Treena Delormier, de l'École de nutrition humaine et du Centre d'études sur la nutrition et l'environnement des peuples autochtones de l'Université McGill, a obtenu une subvention de fonctionnement Environnement réseau pour la recherche sur la santé des Autochtones des Instituts de recherche en santé du Canada. Cette subvention servira à la mise sur pied d'un réseau québécois dont la mission sera de créer un environnement dans lequel les Autochtones – aînés, jeunes, chercheurs et utilisateurs des connaissances – de toutes les provinces pourront se retrouver, grâce à des projets de promotion de la santé, de recherche participative communautaire et de formation. Ce réseau s'appuie sur les 25 années de recherche communautaire réalisée dans le cadre du Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project.

Depuis septembre 2020, l'Université McGill offre à Gatineau, en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais, le [programme de l'année préparatoire en médecine de la Faculté des sciences de l'Université McGill](#). Le programme McGill-UQO accueillera 20 étudiants par année. Une fois le programme d'un an conclu, ils entreprendront le programme MDCM de McGill au campus Outaouais.

Les programmes de baccalauréat et de maîtrise en physiothérapie de l'Université McGill sont offerts en extension à l'UQAC. Ils visent l'excellence et l'innovation en physiothérapie dans les domaines de l'éducation, de la pratique clinique et de la recherche, et s'appuient sur de solides partenariats avec les milieux de l'enseignement et des soins de santé ainsi qu'avec le milieu communautaire.

RELATIONS INTERNATIONALES

Le premier objectif du plan stratégique académique 2017-2022 de l'Université McGill vise à doubler la proportion d'étudiants au premier cycle participant à des expériences enrichissantes à l'étranger. L'objectif est d'augmenter d'ici cinq ans les sommes consacrées à la mobilité étudiante, d'aplanir certains obstacles administratifs au transfert d'unités et d'élargir l'offre de programmes offerts en cotutelle avec des universités partenaires. En outre, nous consoliderons la présence de l'Université McGill à l'étranger en nouant des partenariats de nature à favoriser la réalisation de nos activités de recherche et d'enseignement à l'extérieur de nos frontières et en ligne, d'une part, et en soutenant nos professeurs désireux de prendre des engagements à l'étranger, d'autre part.

Plus de 300 ententes existent aujourd'hui entre l'Université McGill et des institutions partout dans le monde pour promouvoir la collaboration internationale, créer des synergies, et faciliter les échanges entre les étudiants, les professeurs, et les départements. Si la pandémie nous a forcés à ralentir le déploiement de ces échanges, le cadre qui en guide la mise en œuvre demeure néanmoins en place et le processus sera réamorcé dès que nous assisterons à une amélioration de la situation mondiale.

La professeure Suzanne Fortier, principale de McGill, préside le [Global University Leaders Forum \(GULF\)](#) et participe à la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos. Un groupe de partenaires du Forum économique mondial s'intéresse à la redéfinition de la pédagogie en enseignement supérieur, et l'Université McGill y est représentée par le vice-principal exécutif adjoint (enseignement et programmes d'études). En collaboration avec d'autres établissements des quatre coins du monde, ce groupe étudie les adaptations rendues nécessaires par la pandémie, notamment en ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage, la technologie pédagogique, la pédagogie et l'accès à l'éducation.

L'année 2020 a également été fertile au chapitre des collaborations interétablissements. Ainsi, l'initiative *Un cerveau sain pour une vie saine* annonçait en juillet la conclusion d'une entente de première importance avec l'Association Helmholtz. La nouvelle entité issue de cet accord, le [Helmholtz International BigBrain Analytics Learning Laboratory](#) (HIBALL), créera des modèles de cerveau en 3D à une résolution cellulaire d'une précision inégalée à ce jour. Codirigé par la professeure Katrin Amunts, du Forschungszentrum Jülich en Allemagne, et le professeur Alan Evans du Neuro (Institut-Hôpital neurologique de Montréal) et de l'Université McGill au Canada, le projet prend appui sur plus de vingt ans de collaboration entre les laboratoires de ces deux chercheurs. Pendant cinq ans, le HIBALL sera financé par l'Association Helmholtz des centres de recherche allemands (3 millions d'euros) et par l'Université McGill (4,5 millions de dollars).

En outre, McGill est actuellement en pourparlers avec l'université allemande Friedrich-Alexander Universität Erlangen-Nürnberg en vue d'une possible collaboration en intelligence artificielle (IA) et en médecine. Les projets communs envisagés portent sur l'amélioration des échanges de données dans le monde en vue de la bonification des systèmes de soins de santé reposant sur l'IA et sur la mise au point d'applications destinées aux hôpitaux, principalement en ce qui a trait à la prise en charge des personnes âgées.

PARTENARIATS AVEC LE PRIVÉ

Le Bureau de l'innovation et des partenariats gère un large portefeuille de projets technologiques dans de multiples secteurs d'activité, dont quelques collaborations avec divers acteurs du privé. Dans le cadre de ces initiatives, nous unissons notre capacité de recherche au savoir-faire des entreprises en matière de commercialisation. C'est en travaillant main dans la main avec le secteur privé que le Bureau peut remplir sa mission : transformer la recherche et les découvertes en produits, en procédés et en services qui profiteront à l'ensemble de la société. Nous vous présentons ci-dessous quelques-uns de nos partenaires de l'année 2019-2020.

- Imagia – Cette entreprise montréalaise met à profit l'IA pour permettre aux cliniciens de tirer davantage de renseignements utiles des données d'examen, notamment, et d'accélérer ainsi la mise en route du traitement. Grâce au savoir mcgillois en IA, cette entreprise pourra améliorer sa plateforme et élargir sa clientèle.

- Pratt & Whitney Canada – Le leader de l’aérospatiale, Pratt & Whitney a conclu plusieurs ententes de recherche avec des scientifiques mcgillois pour l’augmentation de l’efficacité énergétique de ses appareils.
- Couche-Tard – McGill a signé une entente avec cet important détaillant pour la conception du « magasin de demain ». On entend rehausser l’expérience du consommateur grâce à l’IA et à d’autres technologies.
- Domain Therapeutics – Cette entreprise, dont le siège social se situe en France, œuvre à la découverte et à la mise au point d’immunothérapies anticancéreuses novatrices et de traitements indiqués dans les troubles neurologiques et les maladies rares. Elle détient la licence de plusieurs technologies mcgilloises qui lui permettent de mener à bien sa mission.

Ce ne sont là que quelques exemples des nombreuses collaborations et multiples échanges en cours avec des entreprises désireuses d’améliorer leurs prestations grâce au savoir-faire en recherche de l’Université. De fait, près de 200 contrats de licence entre des entreprises et le Bureau de l’innovation et des partenariats étaient en vigueur en 2018, et la liste des technologies commercialisables nées à McGill ne cesse de s’allonger.

Infrastructures

PLAN DIRECTEUR

Au mois de mai 2019, le Conseil des gouverneurs a donné son aval à un nouveau plan directeur qui guidera l’évolution physique des campus de l’Université. Celui-ci nous permettra d’établir les priorités pour nos investissements en matière d’infrastructure au cours des prochaines années. L’objectif est d’optimiser l’appui à notre mission d’enseignement et de recherche, tout en rendant les campus accessibles aux communautés environnantes et en assurant la pérennité de nos nombreux bâtiments patrimoniaux.

À l’heure actuelle, McGill ne dispose pas de l’espace nécessaire pour remplir adéquatement sa mission universitaire : en 2019-2020, ce déficit d’espace s’est creusé à 41 166 m² nets (comparativement à 30 841 m² nets en 2017-2018). Sachant que le campus du centre-ville est complètement aménagé et n’offre donc que peu de possibilités d’expansion, la situation pourrait continuer à se détériorer. Afin de pallier ce manque, nous travaillons activement depuis plusieurs années à une solution sur l’ancien site de l’Hôpital Royal Victoria.

LE PROJET DU « NOUVEAU VIC »

En juin 2018, le gouvernement du Québec a annoncé un investissement de 37 millions de dollars afin de nous permettre de préparer une étude d’opportunité exhaustive du projet que nous avons baptisé le « Nouveau Vic », soit la transformation d’une partie de l’ancien site de l’Hôpital Royal Victoria en centre mondial d’enseignement, de recherche et d’innovation en développement durable, en utilisation responsable des ressources et politiques publiques. L’idée est de faire de McGill, de Montréal et du Québec un chef de file en créant un écosystème

composé des parties prenantes de ce secteur désormais incontournable. En septembre 2020, l'Université McGill a remis au gouvernement un dossier d'opportunité détaillé aux fins d'approbation par le Conseil des ministres d'ici la fin de décembre 2020. Quant au plan directeur du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, qui relève de la Société québécoise des infrastructures, il sera soumis au Conseil des ministres aux fins d'approbation en janvier 2021.

Le projet Nouveau Vic offre à l'Université McGill la possibilité d'aménager un nouveau pavillon d'une superficie brute totale de 51 500 m² qui la dotera de nouveaux locaux d'enseignement et laboratoires de recherche mieux adaptés aux besoins d'un établissement universitaire moderne. En outre, il fera naître des collaborations interdisciplinaires difficilement réalisables au sein d'immeubles centenaires réaménagés au campus du centre-ville.

Au-delà de la pertinence et de l'importance de ce projet, le développement du Nouveau Vic nous permettra de résorber une partie de notre déficit d'espace. Toutefois, comme ce nouveau pavillon ne verra le jour qu'en 2028, nous travaillons avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) afin de trouver des solutions aux besoins actuels d'espace de nos étudiants et chercheurs, tout en réduisant nos dépenses locatives.

FIAT LUX

La Bibliothèque Fiat Lux est un autre projet digne de mention. En effet, l'Université s'est donné un plan ambitieux : transformer sa bibliothèque en plaque tournante de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche à l'ère numérique. Cette métamorphose suppose l'agrandissement, la rénovation et la modernisation du Complexe McLennan-Redpath afin que les lieux et les services offerts répondent aux besoins de notre communauté universitaire actuelle et future. Notons que ce complexe abrite la Bibliothèque des sciences humaines, la succursale la plus vaste et la plus fréquentée de la Bibliothèque de McGill.

Voici donc les objectifs de la Bibliothèque Fiat Lux :

- accroître l'espace total à la disposition des usagers;
- augmenter le nombre de places assises;
- réduire l'espace réservé aux collections sur support papier; et
- accroître l'espace individuel à la disposition des usagers.

ENTRETIEN DIFFÉRÉ ET PATRIMONIAL

L'Université McGill rassemble la plus importante concentration de bâtiments patrimoniaux au Québec, derrière le Vieux-Montréal et le Vieux-Québec. Pour mener à bien notre mission et maintenir notre classement parmi les meilleures universités du monde, nous devons à la fois préserver et rajeunir nos infrastructures vieillissantes. Dans ce contexte, le soutien financier supplémentaire du gouvernement du Québec à l'entretien différé et aux technologies de l'information dans son Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQIU) fut bien accueilli, tout comme la modification au calcul des sommes additionnelles allouées aux

établissements en fonction des besoins en entretien différé. Grâce à ces fonds et à l'ajout récent d'une nouvelle enveloppe budgétaire pour la conservation des édifices patrimoniaux, ce sont 170,5 millions de dollars que le gouvernement du Québec consacre en 2020-2021 comme allocations normalisées au maintien des actifs immobiliers.

Or, en dépit de ces investissements salutaires, il demeure difficile de combler nos besoins en matière d'entretien différé. Selon une analyse menée en 2013 par l'entreprise Planifika à la demande du gouvernement du Québec, la somme totale des travaux d'entretien différé auxquels nous devons nous attaquer s'élève à 1,35 milliard de dollars. Depuis l'amorce des travaux sur nos campus cette année-là, nous avons réduit cette somme à 1,23 milliard de dollars. Planifika réévalue actuellement la situation. L'entretien des édifices patrimoniaux est fort onéreux, sans compter que la saturation du marché montréalais de la construction fait augmenter le prix des travaux.

De plus, comme le campus du centre-ville est situé sur le site patrimonial du Mont-Royal, McGill est soumise à des normes sévères et à des processus d'approbation plus rigoureux qu'ailleurs à Montréal. Par conséquent, du déficit de 1,35 milliard de dollars évoqué précédemment, environ 300 millions de dollars servent à couvrir les coûts additionnels découlant du respect des normes régissant la réfection d'édifices à valeur patrimoniale.

Conclusion

Par l'entremise de ses programmes d'enseignement, de ses activités de recherche et de son engagement communautaire, McGill démontre un ancrage au Québec dont elle est très fière. L'implication de professeurs et de chercheurs de l'Université dans la réponse québécoise pour faire face à la pandémie en témoigne éloquemment. Si la contribution de notre institution à la société québécoise et à son rayonnement international n'est plus à démontrer, nous mettons néanmoins toute notre énergie à la maintenir, voire à l'accroître.

Il est vrai que la crise de la COVID-19 et ses répercussions donnent lieu à un véritable défi de gestion, tant à l'égard de la santé et de la sécurité de notre communauté universitaire qu'en ce qui a trait à l'intégrité et à la qualité de l'enseignement et de la formation que nous offrons. Nous sommes fiers d'avoir été en mesure de nous adapter aussi rapidement et efficacement à cette nouvelle réalité que nous espérons passagère. Notre capacité à offrir des cours en mode virtuel et à assurer une continuité à nos étudiants a été l'une des clés de notre gestion de la crise.

L'objectif ultime de l'Université McGill est de continuer d'assurer à ses étudiants un enseignement et une formation orientés vers l'avenir, de les doter des compétences dont ils auront besoin, tant dans les salles de classe qu'à l'extérieur du campus, et que les notions qui leur sont transmises et le diplôme qui leur est décerné constituent des outils d'importance dans leur épanouissement personnel et professionnel.